

PE 6007T

PONT CISEAUX 5T LEVAGE AUXILIAIRE 3.5T





SOMMAIRE

GARANTIE	3
DESCRIPTION	4
ZONE DE SECURITE	8
DIMENSION & INSTALLATION	13
RACCORDS HYDRAULIQUES	15
CONSIGNE DE SECURITE	23
MISE EN PLACE	28
UTILISATION	34
ENTRETIEN & PANNES	40
ANNEXES (SCHEMAS)	44

ATTENTION

Avant de retourner ce produit pour quelque raison qu'il soit (problème d'installation, consignes d'utilisation, panne, problème de fabrication...), merci de nous contacter.

Contact :

Vous pouvez nous joindre par mail à sav@clas.com ou bien au 04 79 72 92 80 ou encore vous rendre directement sur notre site clas.com

Si vous avez changé d'avis concernant votre achat, veuillez retourner ce produit avant d'essayer de l'installer.

GARANTIE

Le fabricant garantit le pont élévateur et ses accessoires pour une durée de 12 mois à partir de la date d'achat. La garantie consiste en la réparation ou le remplacement gratuit de la pièce, qui après un examen effectué par le Service SAV du fabricant, aura été jugée défectueuse à l'origine. La garantie est limitée aux seuls défauts de matériau et ne s'applique pas si les pièces retournées ont été modifiées ou démontées par un personnel non autorisé à le faire. Ne sont pas couverts par la garantie les dégâts directs et indirects, corporels ou matériels, dérivant d'une panne ou d'un dysfonctionnement de la machine. Les dépenses relatives aux lubrifiants, au transport, aux taxes douanières, à la TVA et à tous ce qui n'a pas été prévu dans le contrat de fourniture sont, dans tous les cas, à la charge du client. Le remplacement ou la réparation des pièces en garantie ne prolongent pas d'autant la période de garantie. Le client pourra de toutes façons faire valoir ses droits sur la garantie, qui sont éventuellement reportés sur le contrat de fourniture.

EXCLUSIONS DE GARANTIE

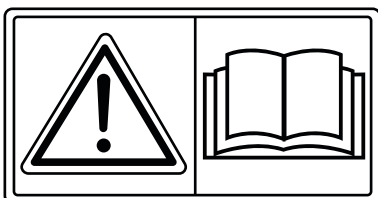
Lors de la réception, il faut vérifier si la machine n'a pas subi de dégâts pendant le transport et que tous les accessoires sont au complet et en bon état. Toute réclamation doit être présentée dans les 8 jours suivant la réception du pont élévateur. Le droit à la garantie est caduc dans les cas suivants :

- en cas d'erreur de manoeuvre imputable à l'opérateur,
- si le dégât est imputable à une négligence d'entretien,
- si la portée n'a pas été observée,
- si la machine a été modifiée par l'utilisateur et que le dégât a été provoqué par ladite modification, suite à des réparations non autorisées par la société ou au montage

NORMES ET DUREE DE VIE :

Durée de vie du produit : 10 ans

Normes : EN 1493:2010 - EN ISO 12100:2010 - EN 60204-1:2006/AC:2010



AVANT D'UTILISER LE PONT ELEVATEUR, LIRE ATTENTIVEMENT LE CONTENU DE CE MANUEL.

SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

Capacité	5000 kg
Temps de montée à pleine charge	65s
Temps de descente à pleine charge	62s
Hauteur minimale de l'élèveur	350mm
Hauteur maxi. pont élèveur	2155mm
Dimensions chemin de roulement pont élèveur	5 400x700mm
Moteur électrique 4 pôles triphasé	230- 400V / 50-60Hz 15/ 8.7A
Puissance moteur triphasé	2.6kW / 3.5HP
Pression hydraulique maximale d'exercice	260 bar
Pression alimentation pneumatique	6 - 8 bar
Tension circuit commandes	24V
Poids d'une base - chemin de roulement complet	1100 kg
Poids total pont élèveur	2200 kg
Poids d'une centrale	60 kg
DONNEES ELEVATEUR AUXILIAIRE	
Portée élèveur auxiliaire	3500 kg
Temps de montée élèveur auxiliaire	10s
Temps de descente élèveur auxiliaire	15s
Levée maxi. élèveur auxiliaire	425mm
Dimensions chemin de roulement élèveur auxiliaire	1 430x580mm
Dimensions chemin de roulement élèveur auxiliaire avec rallonge	2 050x580mm
Contenance huile circuit hydraulique	27L (non fournie)
Huile hydraulique préconisée :	Esso nuto H32 ou équivalente (ISO VG 32)
Ancrage au sol :	20 chevilles à expansion modèle HILTI HSA-A M16x140/25
Dimensions emballage :	5 500x750x H 900
Niveau sonore (EN ISO 3746)	
Pression moyenne acoustique pondérée LpAm	63,6 dB(A)
Pression moyenne au poste opérateur LpA	64,6 dB(A)
Puissance sonore LvvA	81,6 dB(A)

Les dimensions reportées dans les figures 2 et 3 du tableau des « DONNEES TECHNIQUES » sont indicatives et s'entendent avec le pont élèveur vide. On pourra donc constater de légers écarts entre les dimensions réelles et celles reportées ici.

DESCRIPTION DU PONT ELEVATEUR

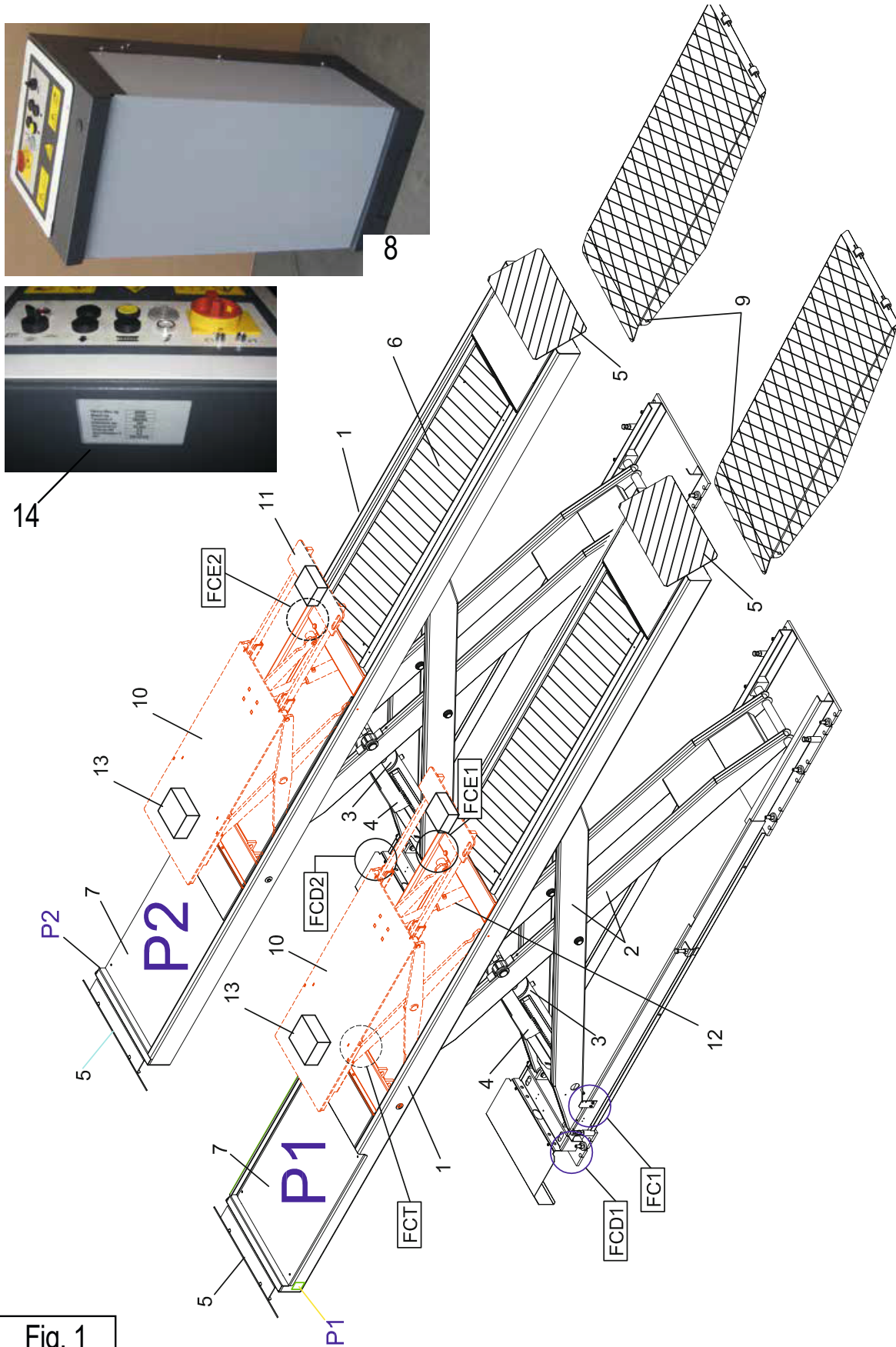


Fig. 1

DESCRIPTION DU PONT ELEVATEUR

- 1) Chemins de roulement
- 2) Bras chemin de roulement
- 3) Vérin hydraulique chemin de roulement
- 4) Sûreté mécanique « antichute » chemin de roulement
- 5) Chemin de roulement frontal de sécurité
- 6) Plateaux pivotants
- 7) Logement pour plateaux pivotants
- 8) Centrale de commande
- 9) Rampes de montée amovibles (modèle au-dessus du sol)
- 10) Elévateur auxiliaire
- 11) Rallonge élévateur auxiliaire
- 12) Vérin élévateur auxiliaire
- 13) Cale en caoutchouc

FC1 : Micro-interrupteur de sécurité

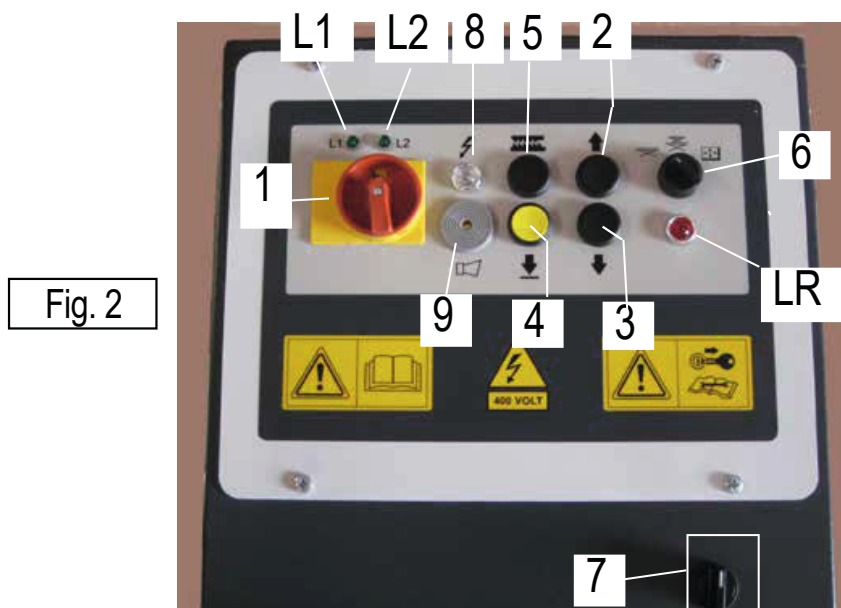
FCD1 : Micro-interrupteur d'alignement chemin de roulement P1

FCD2 : Micro-interrupteur d'alignement chemin de roulement P2

FCT : Micro-interrupteur de sécurité élévateur auxiliaire

FCE1 : Micro-interrupteur de sécurité rallonge P1

FCE2 : Micro-interrupteur de sécurité rallonge P2



DESCRIPTION TABLEAU DE COMMANDE

- 1) Interrupteur / sectionneur d'arrêt d'urgence
- 2) Bouton de montée
- 3) Bouton de descente
- 4) Bouton de complètement descente
- 5) Bouton de stationnement
- 6) Sélecteur fonctionnement pont élévateur principal / élévateur auxiliaire / plaques à jeux
- 7) Sélecteur blocage plateaux pivotants (en option)
- 8) Voyant présence alimentation
- 9) Vibreur

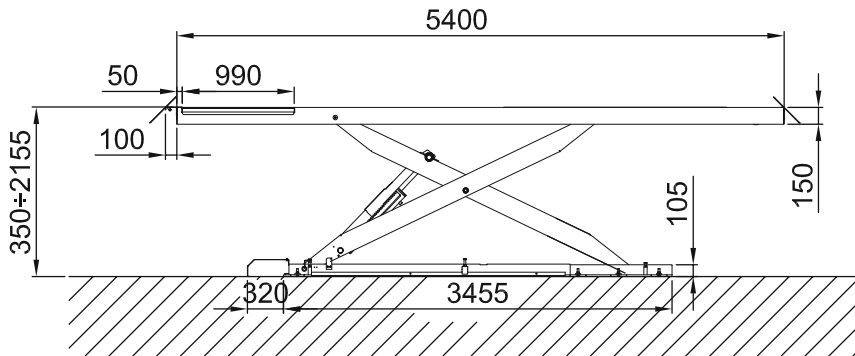
LR : LED indiquant le déclenchement du micro-interrupteur de sécurité FCE1 - FCE2 (uniquement avec l'élévateur auxiliaire)

L1 : LED fonction micro-interrupteur d'alignement chemin de roulement P1 (FCD1)

L2 : LED fonction micro-interrupteur d'alignement chemin de roulement P2 (FCD2)

DIMENSIONS HORS-TOUT

MODELE PLAT



COTE ENTREE VEHICULE

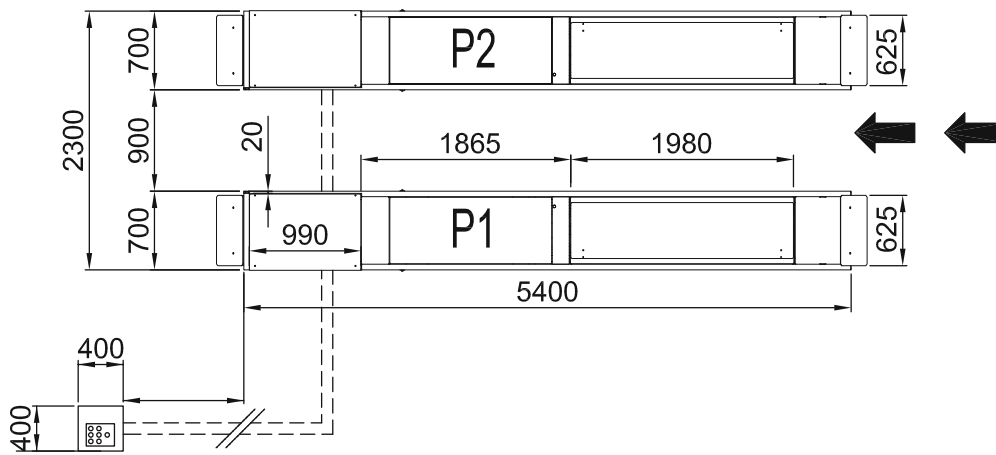


Fig.3

MODELE DOUBLE

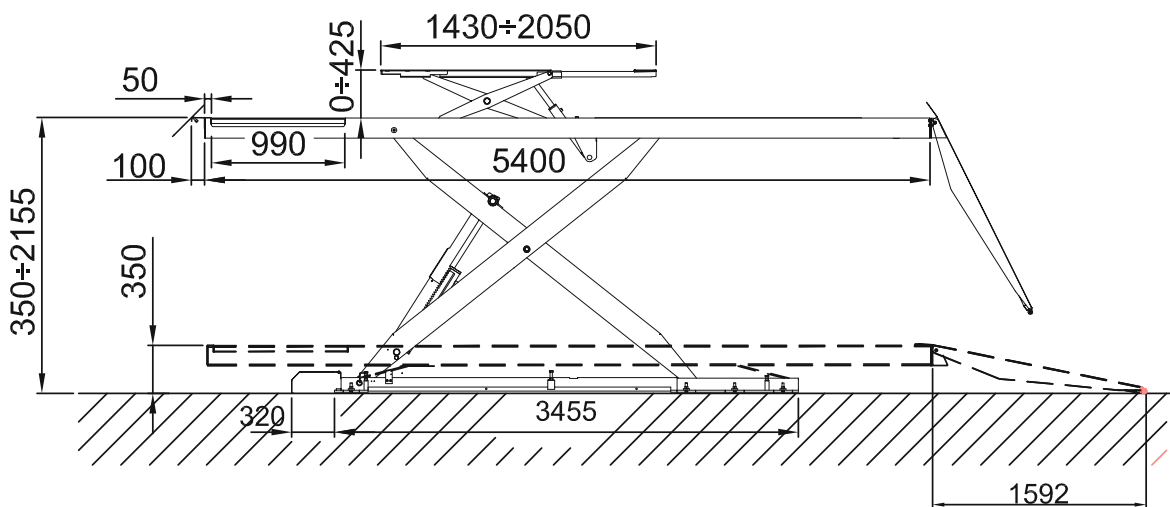
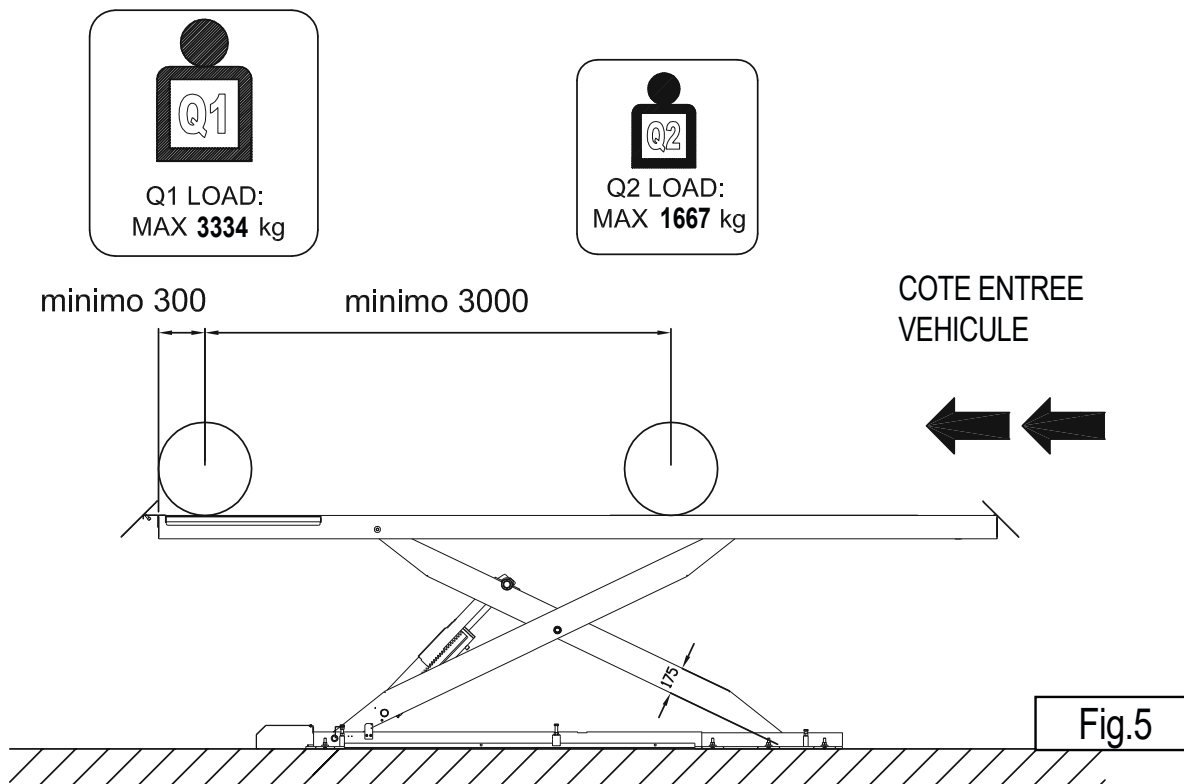


Fig.4

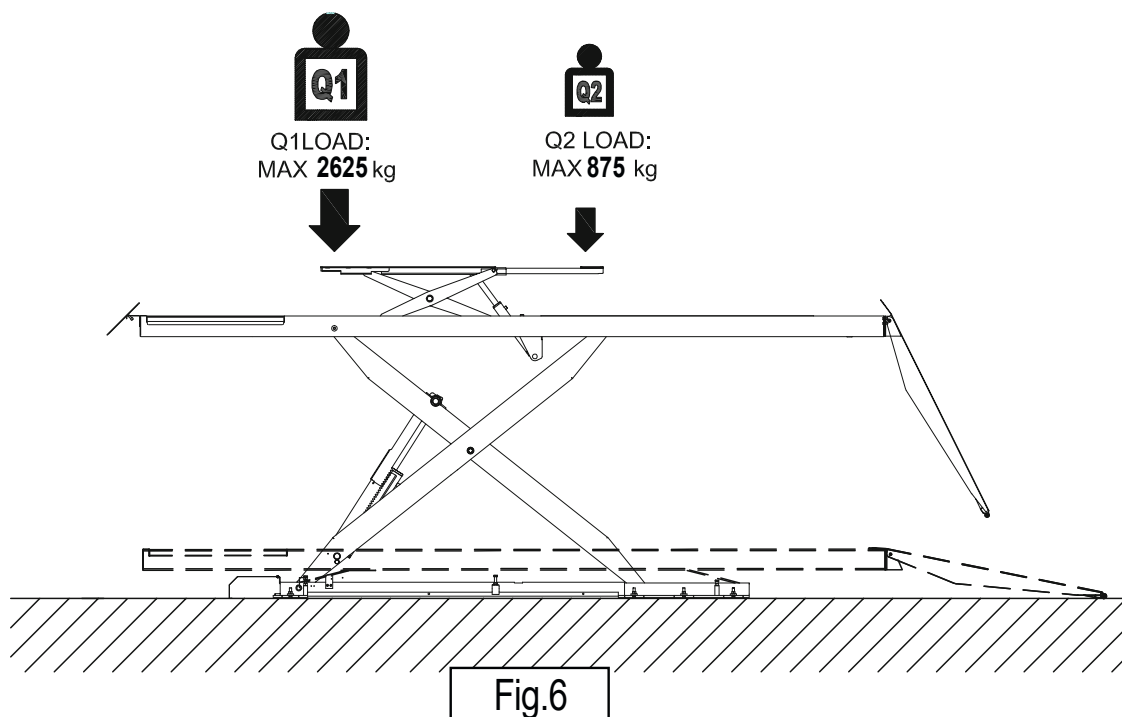
REPARTITION DES CHARGES

ELEVATEUR PRINCIPAL

PORTEE MAXIMALE : 5000 kg



ELEVATEUR AUXILIAIRE



ZONES DANGEREUSES

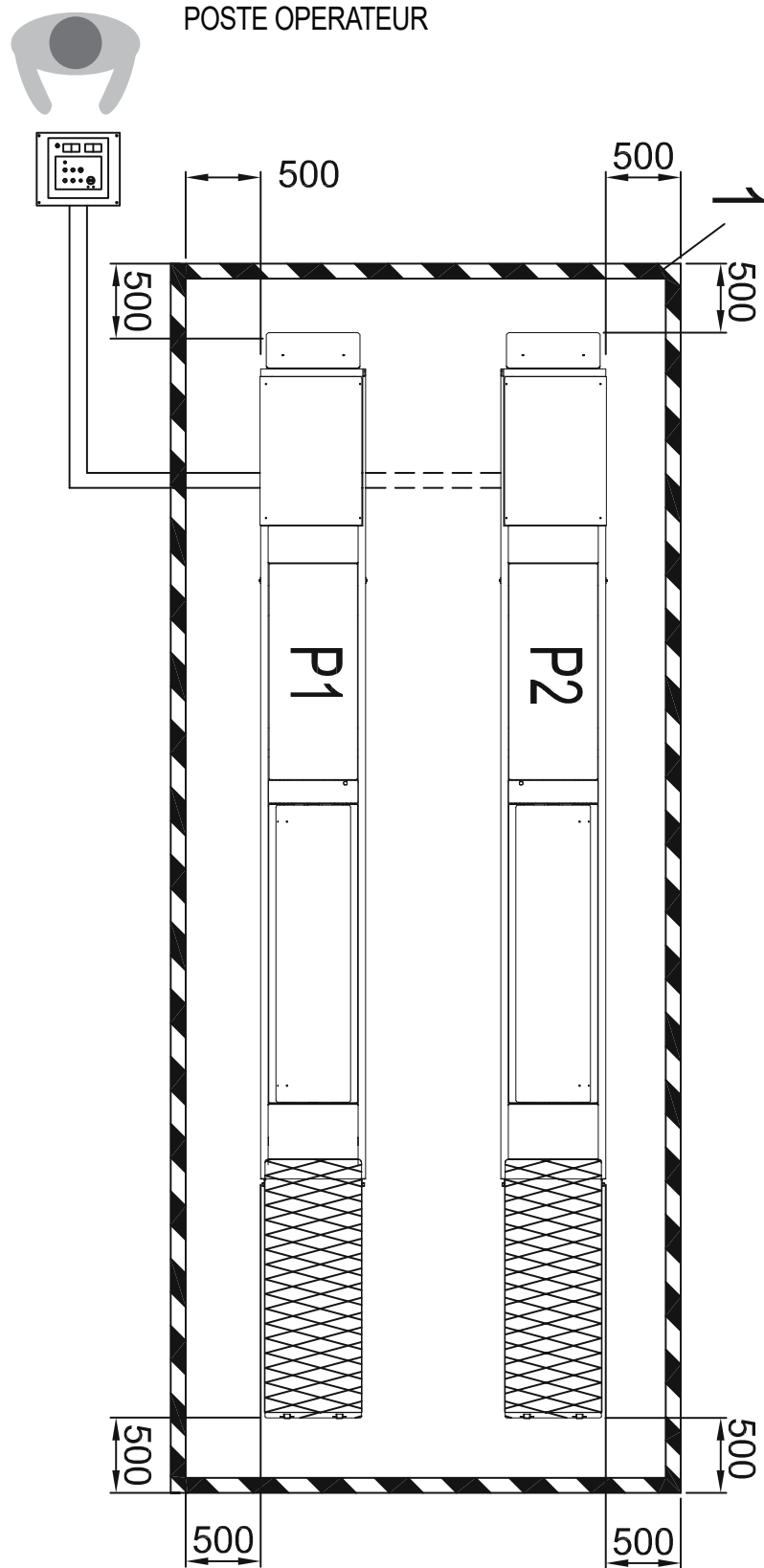




Fig.7

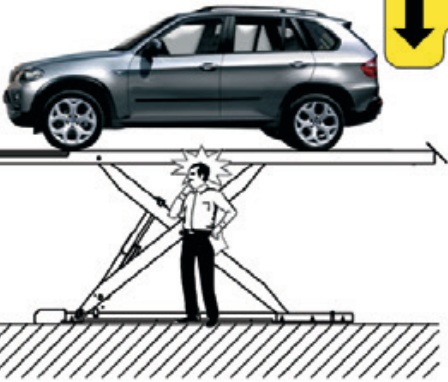
ZONES DANGEREUSES




L'accès au garage est interdit à toute personne non autorisée.




PERICOLO GENERALE




DESCENT PHASE



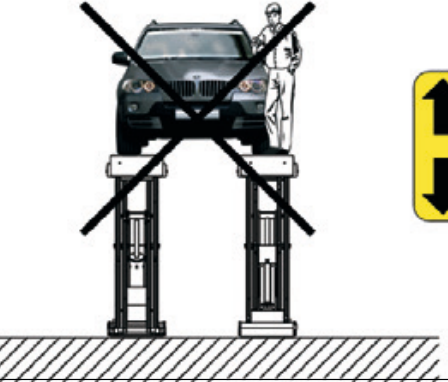
Danger de heurt ou d'écrasement ;




Danger organes en mouvement




Il est interdit d'intervenir sur des organes en mouvement




ASCENT & DESCENT PHASES




Danger de chute



Il est interdit de stationner ou de marcher sur le chemin de roulement.



Risque de glissement : dû à la présence de taches d'huile sur le sol.
La zone près du pont élévateur et en-dessous doit toujours être nettoyée.



PERICOLO DI INCIAMPO

Risque de trébuchement

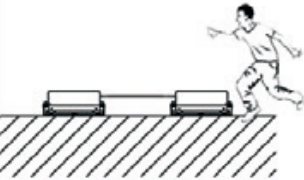
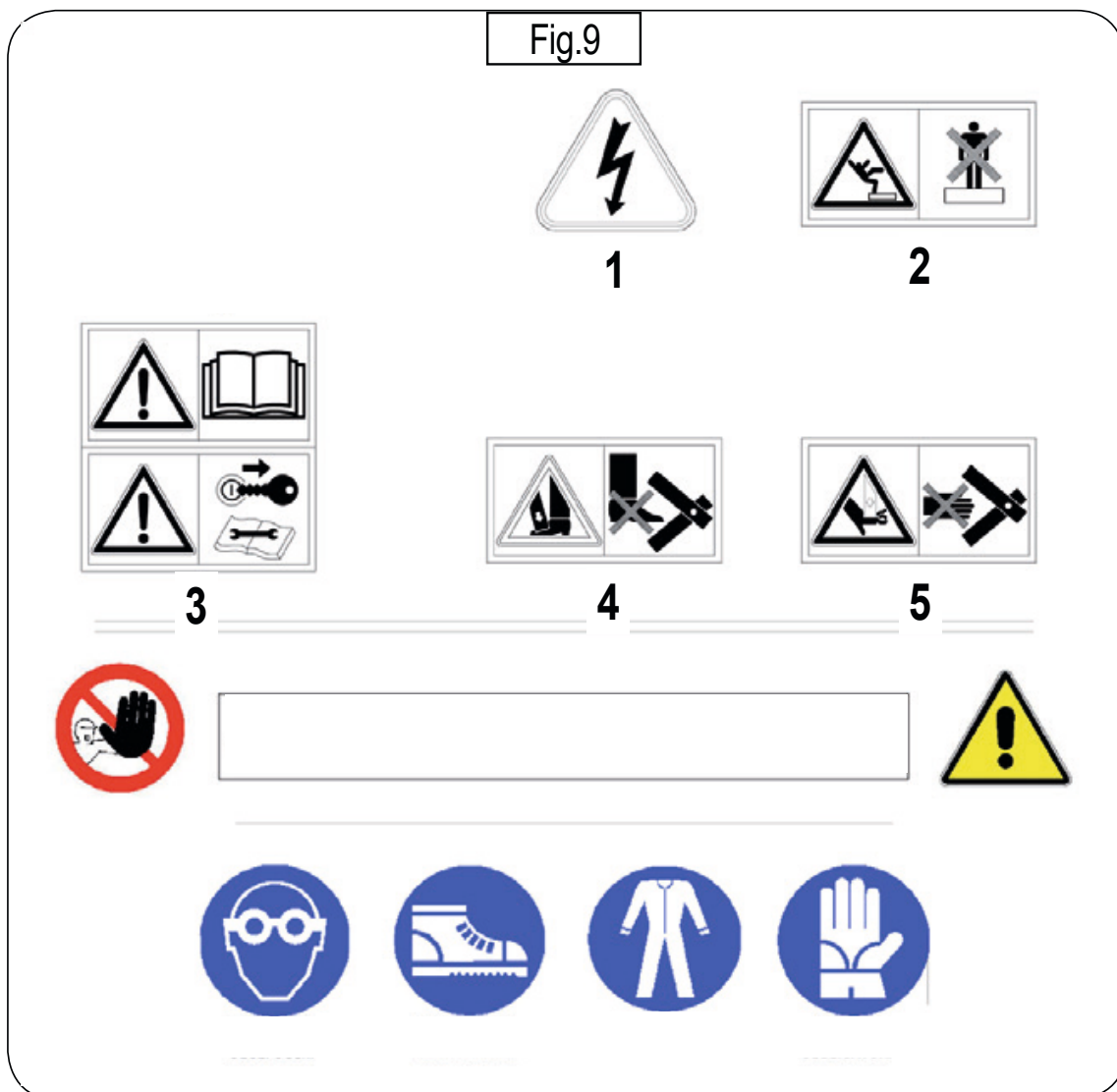


Fig.8

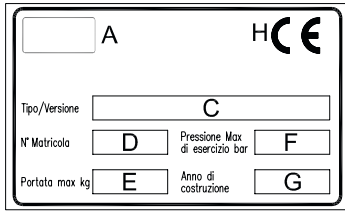
PICTOGRAMMES



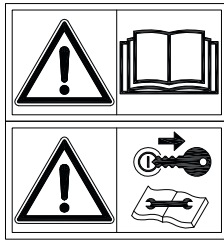
L O G O	INDIRIZZO		CE	
	Sollevatore per veicoli			
	A	Frequenza Hz		G
	B	Potenza kW		H
	C	Pressione bar		I
D	Assorbimento A	L		
N° di serie	E			
Modello	F			
Carico Max. kg				
Massa kg				
Anno costruzione				
Tensione V				

Fig.9.4

EMPLACEMENT DES PICTOGRAMMES



1



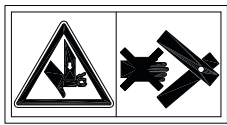
2



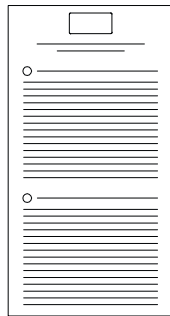
4



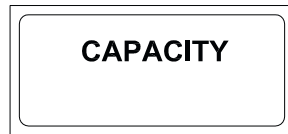
5



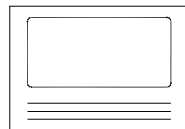
6



7



8



12



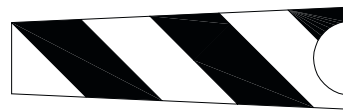
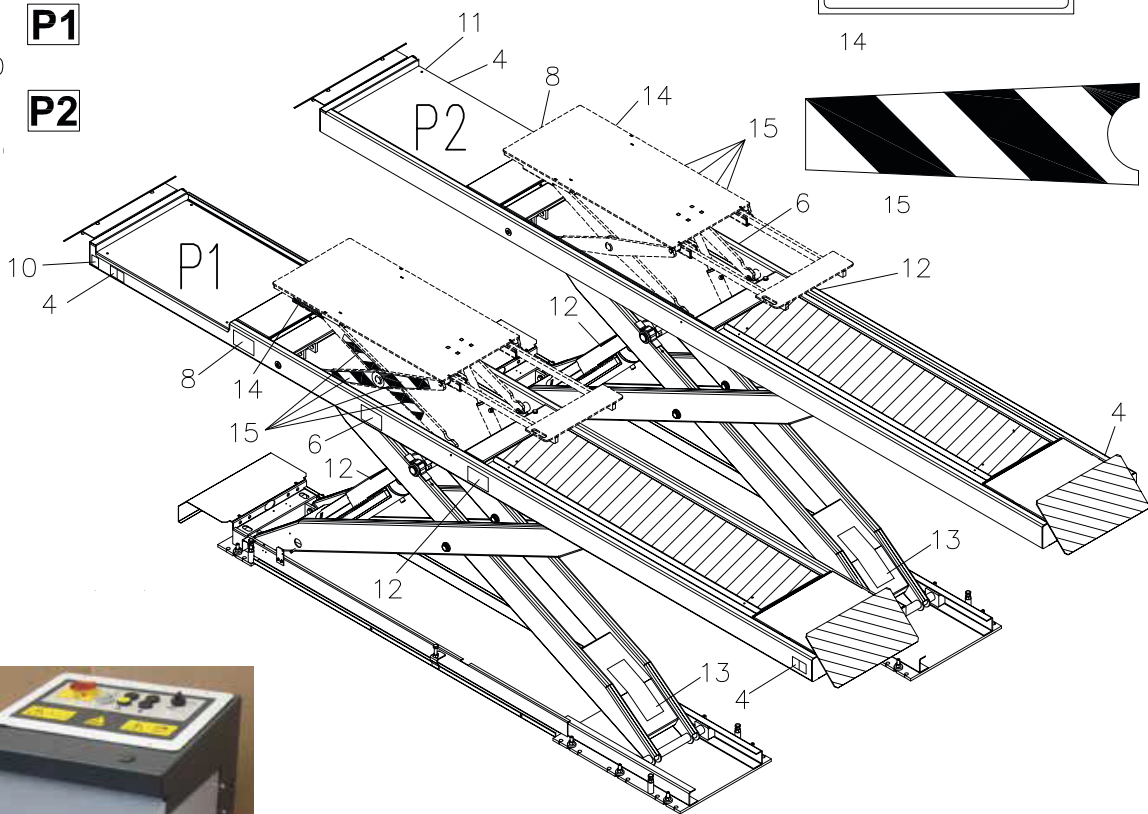
14

P1

10

P2

11



15



7

Fig.10



DIMENSIONS HORS-TOUT

Pour les poids, voir données techniques

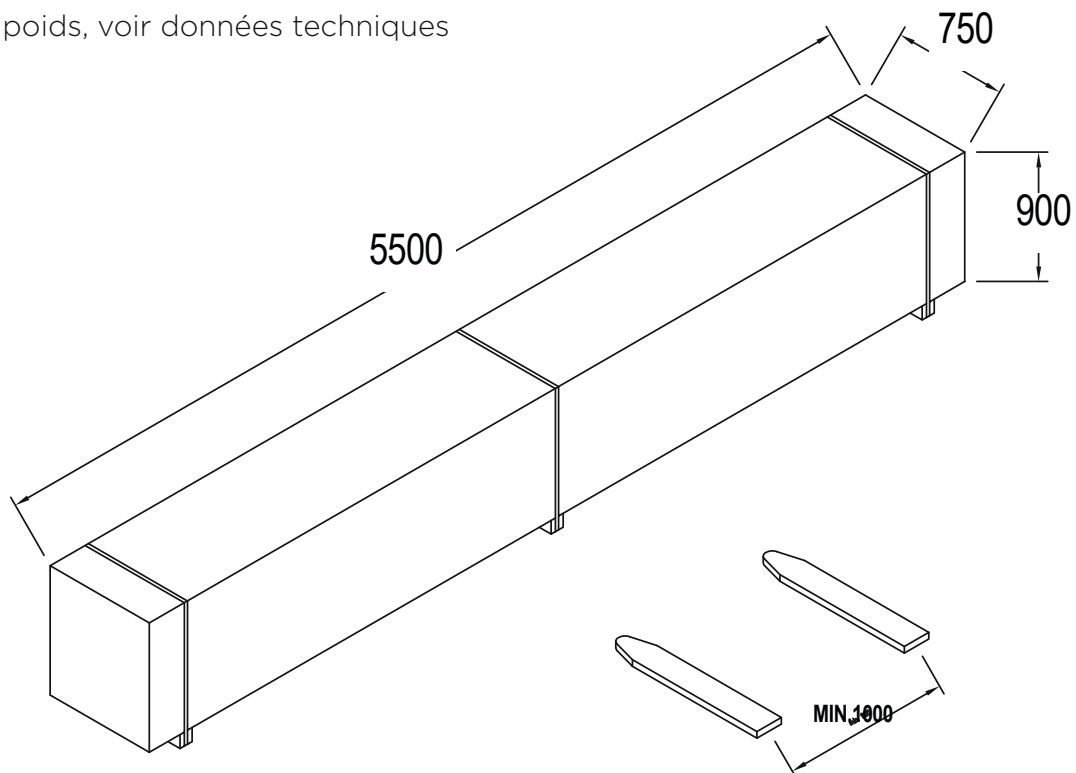


Fig.11

INSTALLATION A ENCASTREMENT

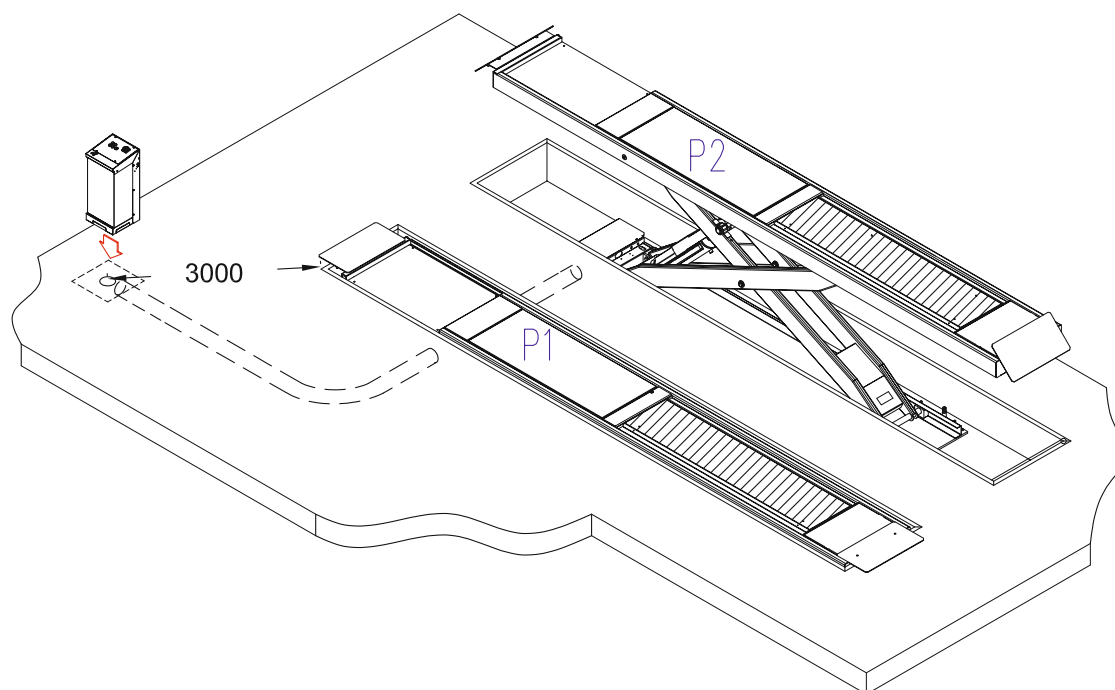
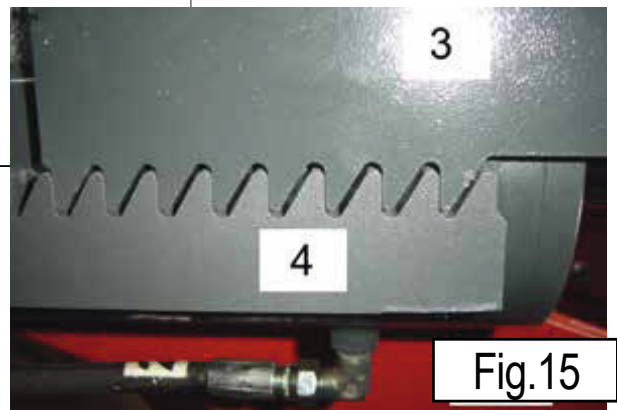
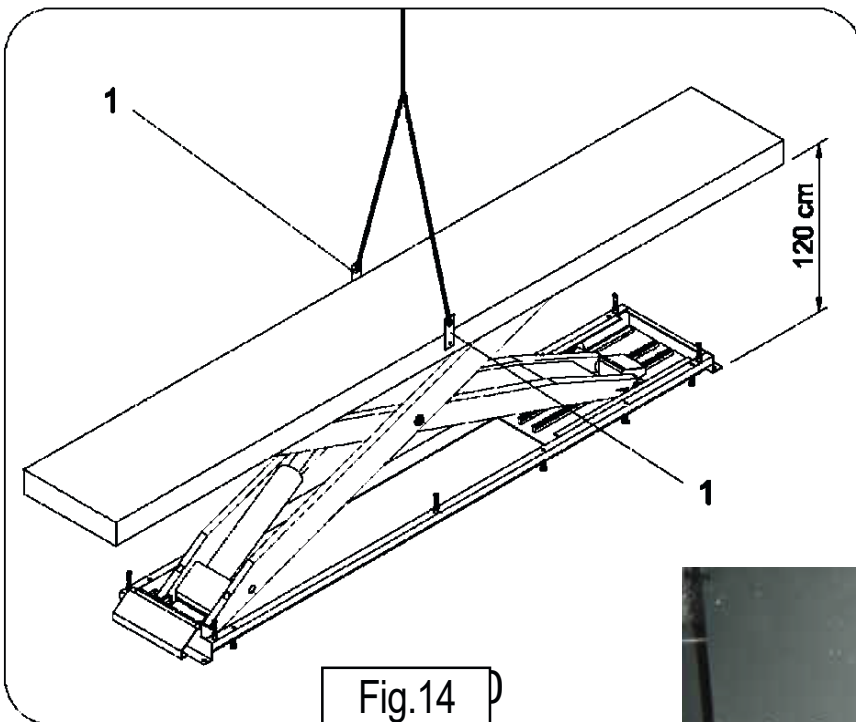
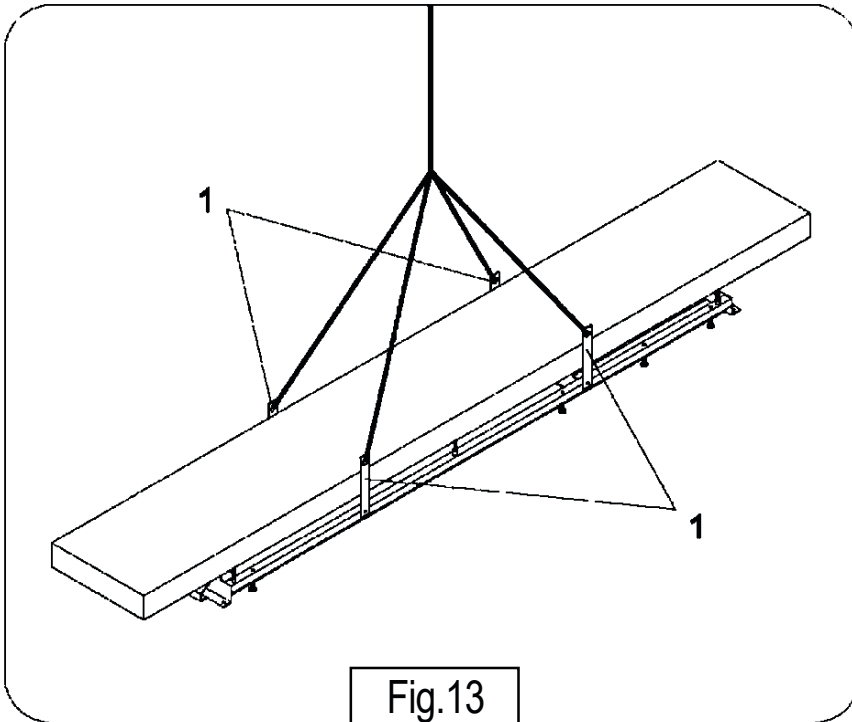


Fig.12

TRANSPORT & INSTALLATION



RACCORDS HYDRAULIQUES

RACCORDEMENTS HYDRAULIQUES PONT ELEVATEUR PRINCIPAL

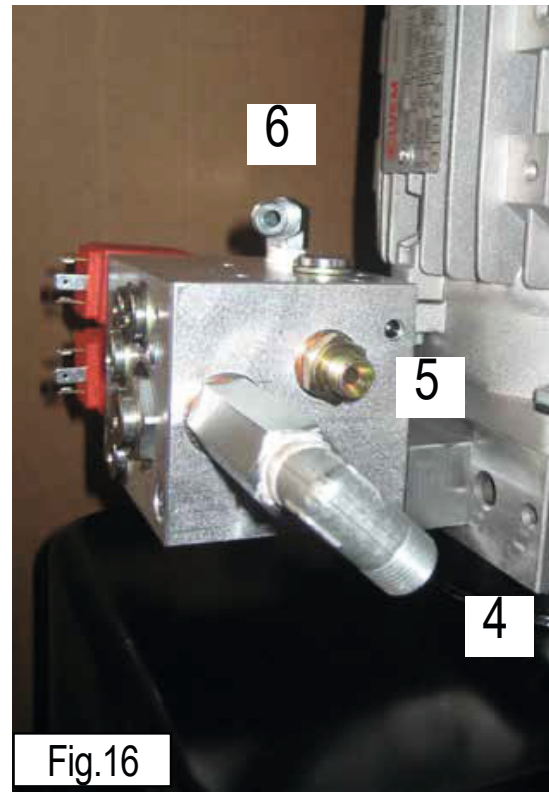
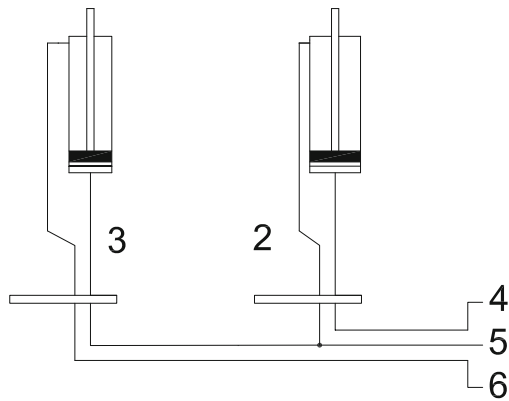


Fig.16

RACCORDEMENTS HYDRAULIQUES PLAQUES A JEUX SUR PONT ELEVATEUR PRINCIPAL

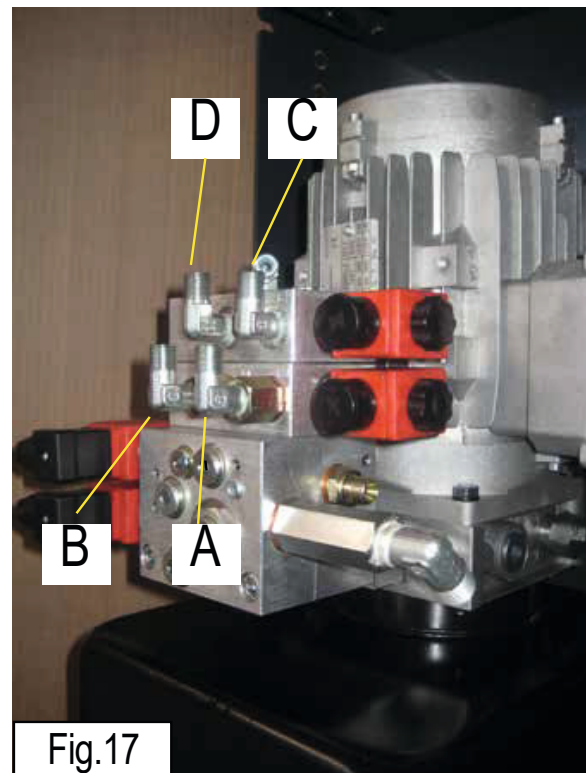
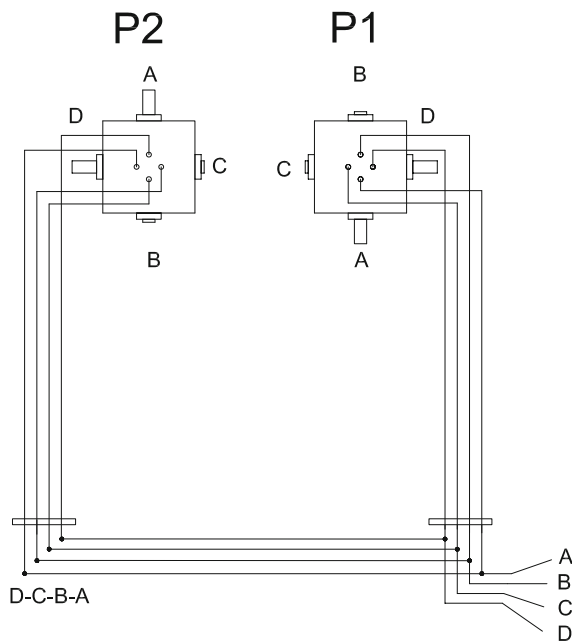
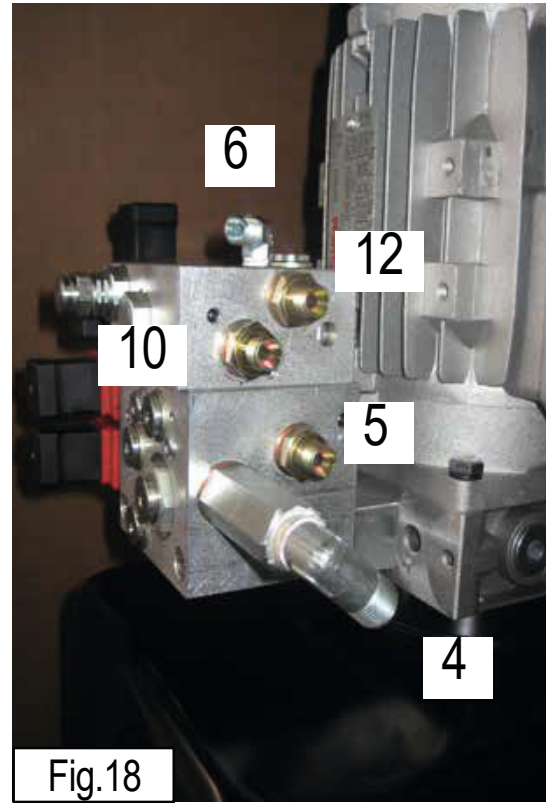
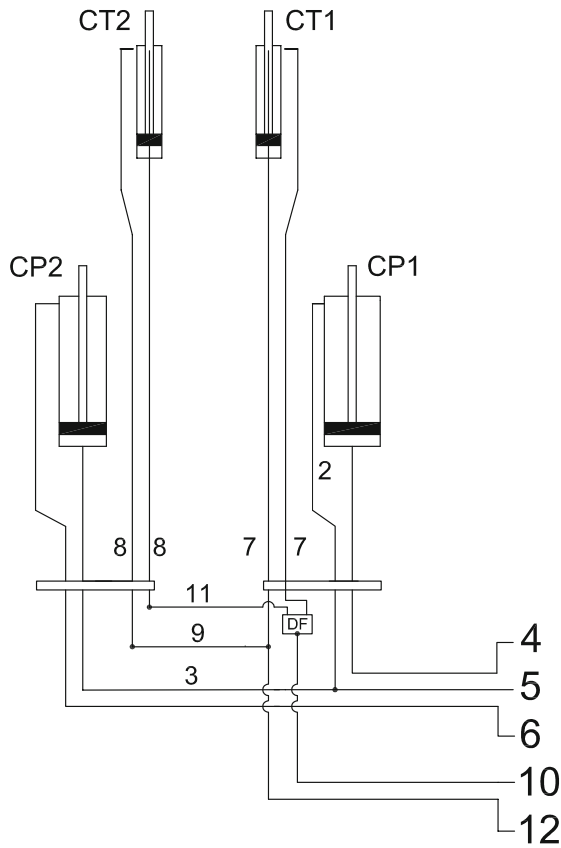


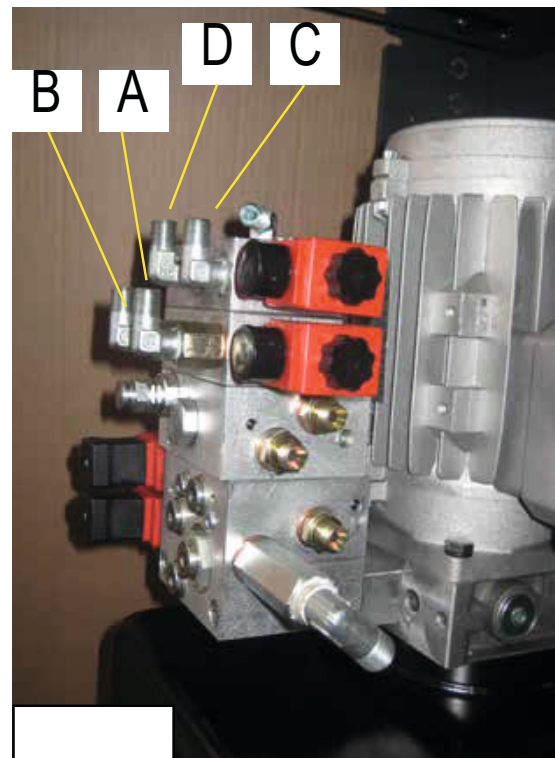
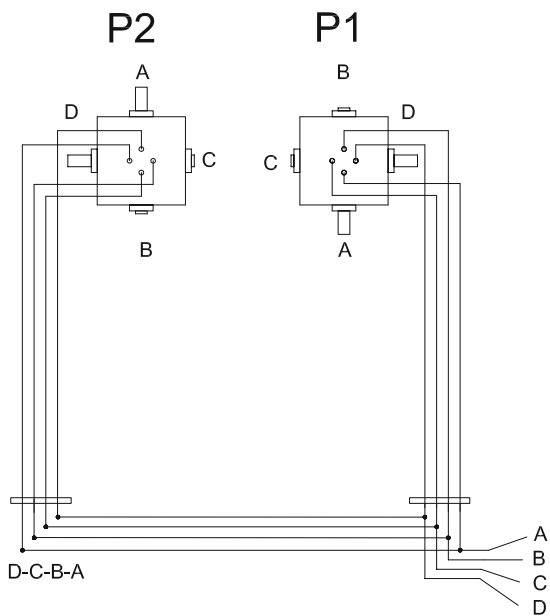
Fig.17



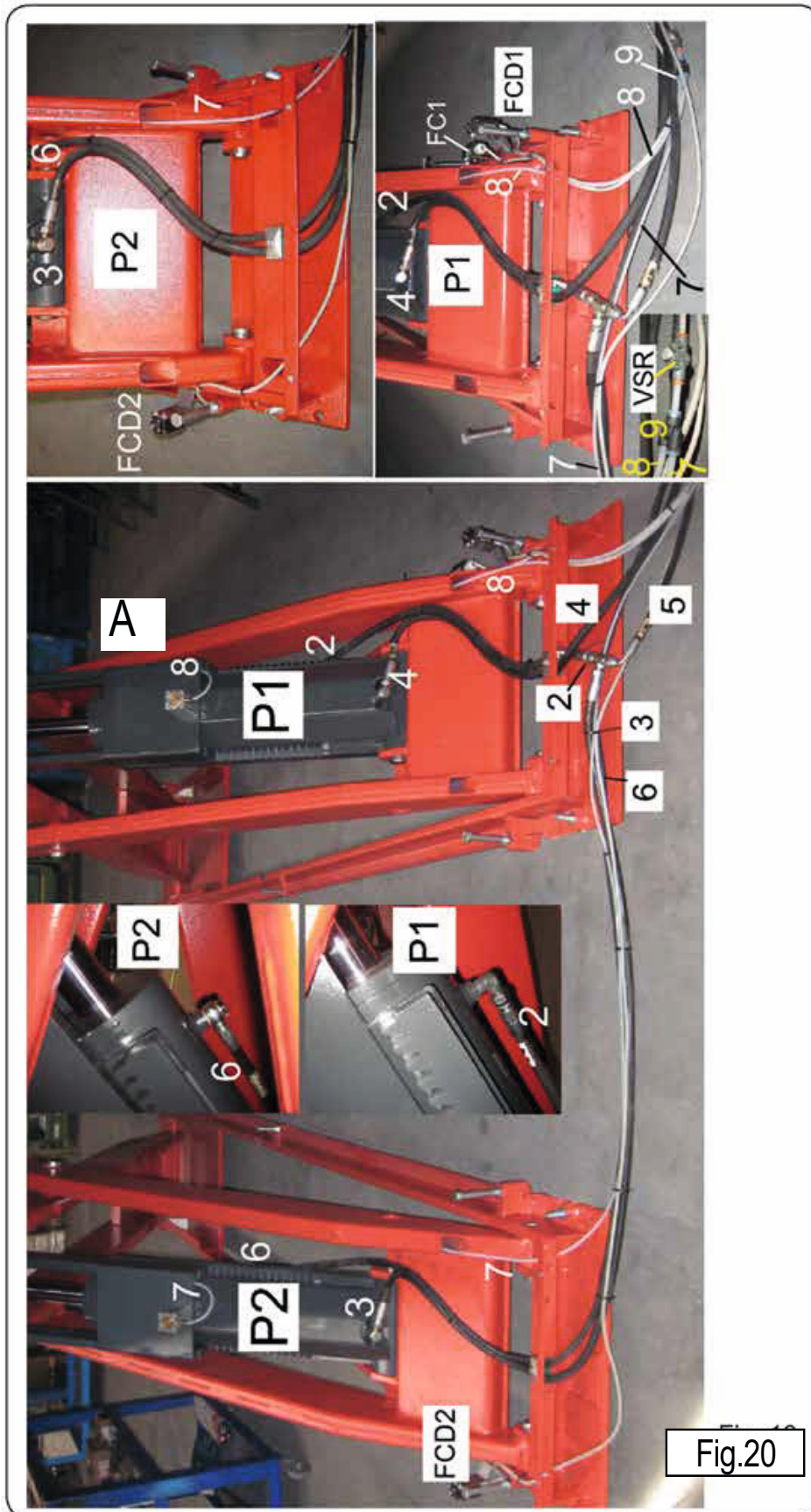
RACCORDEMENTS HYDRAULIQUES AVEC ELEVATEUR AUXILIAIRE



RACCORDEMENTS PLAQUES A JEUX AVEC ELEVATEUR AUXILIAIRE



RACCORDEMENTS HYDRAULIQUES SUR LE PONT ELEVATEUR PRINCIPAL



RACCORDEMENTS HYDRAULIQUES AVEC ELEVATEUR AUXILIAIRE



Fig.21

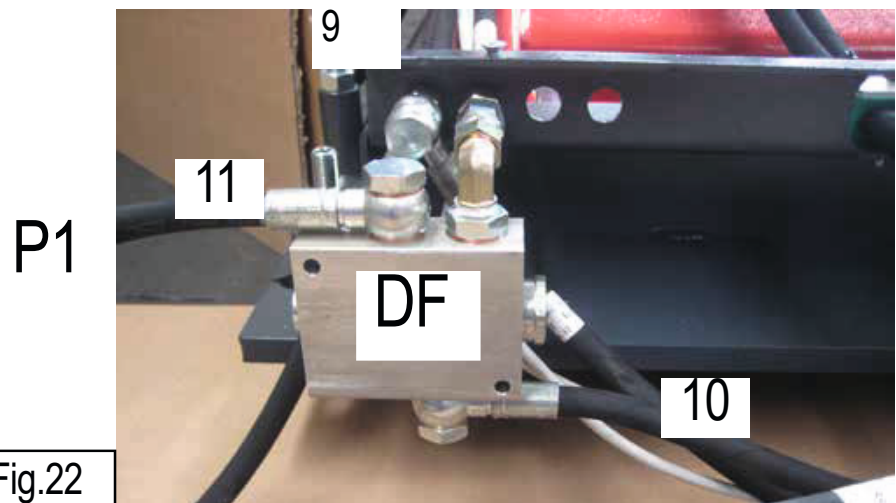


Fig.22

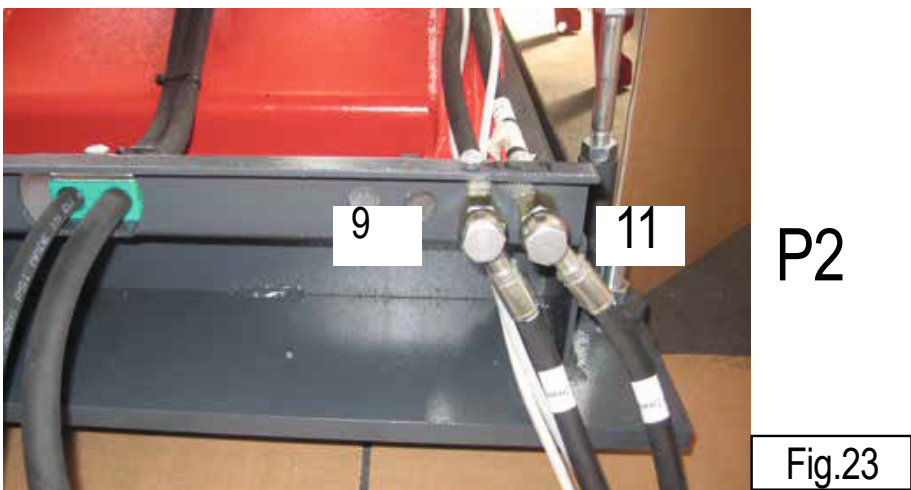
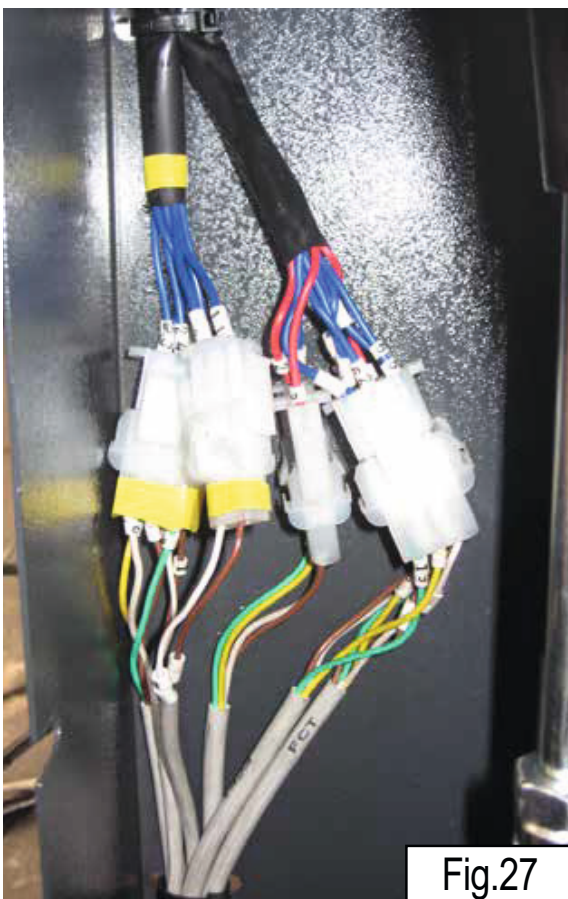
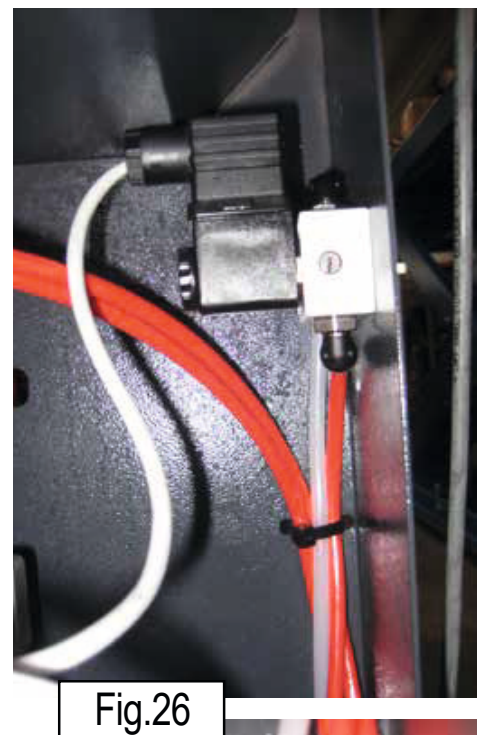
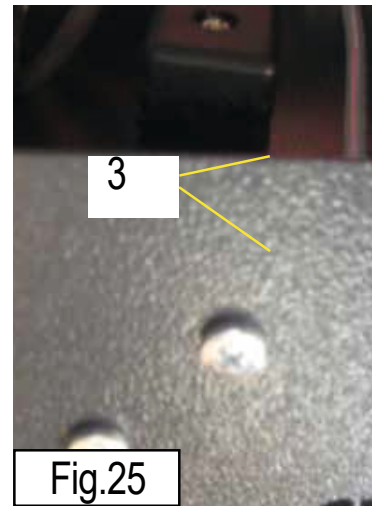
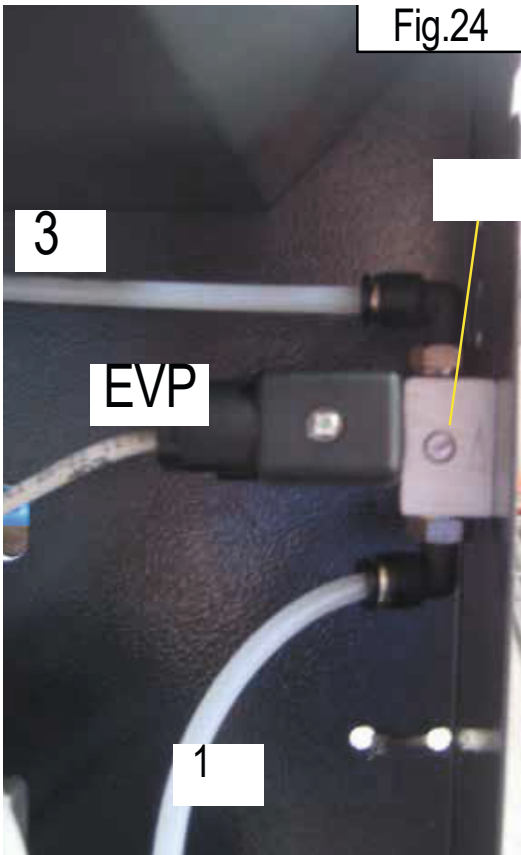
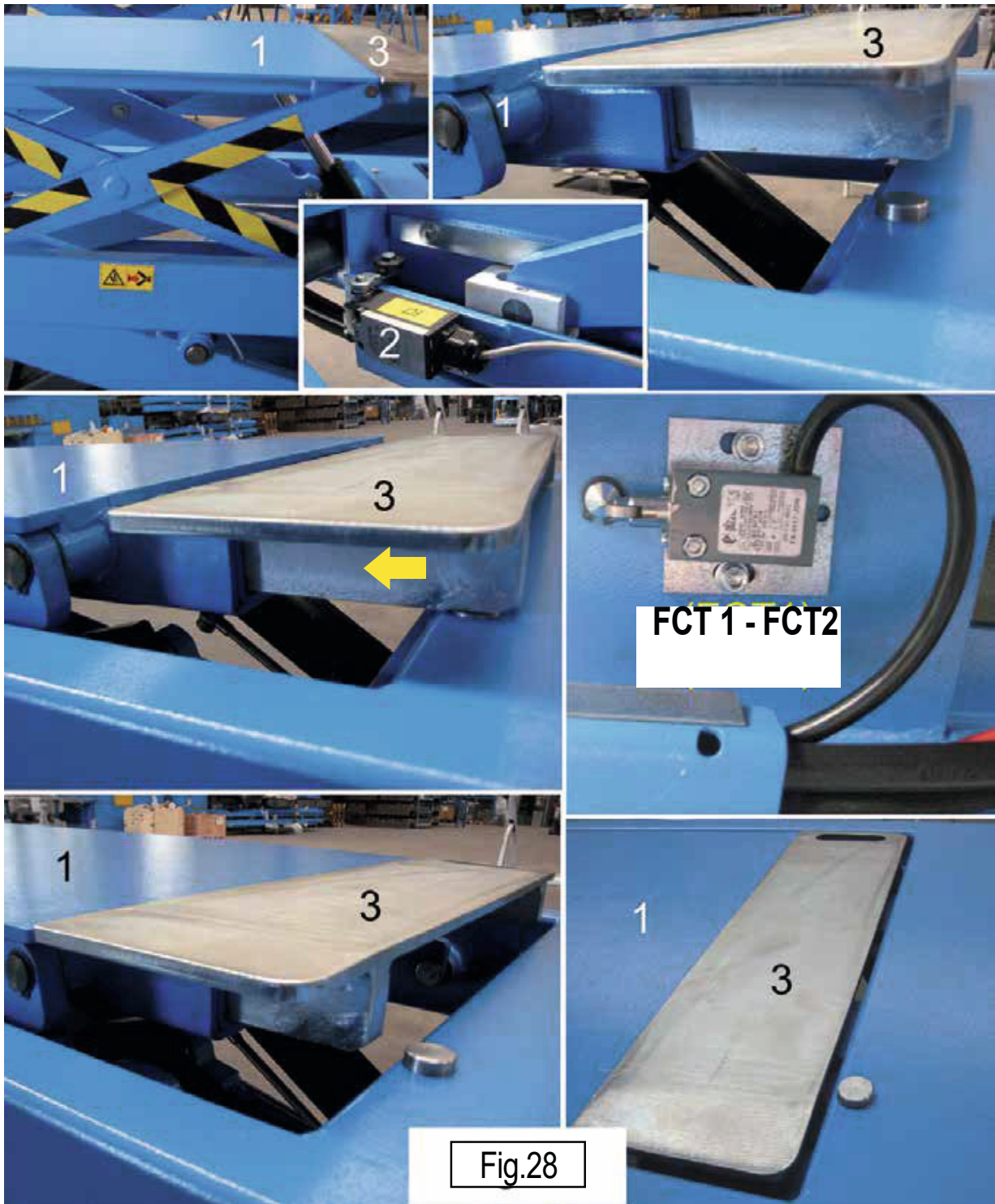


Fig.23



DESCENTE ELEVATEUR AUXILIAIRE



MISE A NIVEAU DU PONT ELEVATEUR

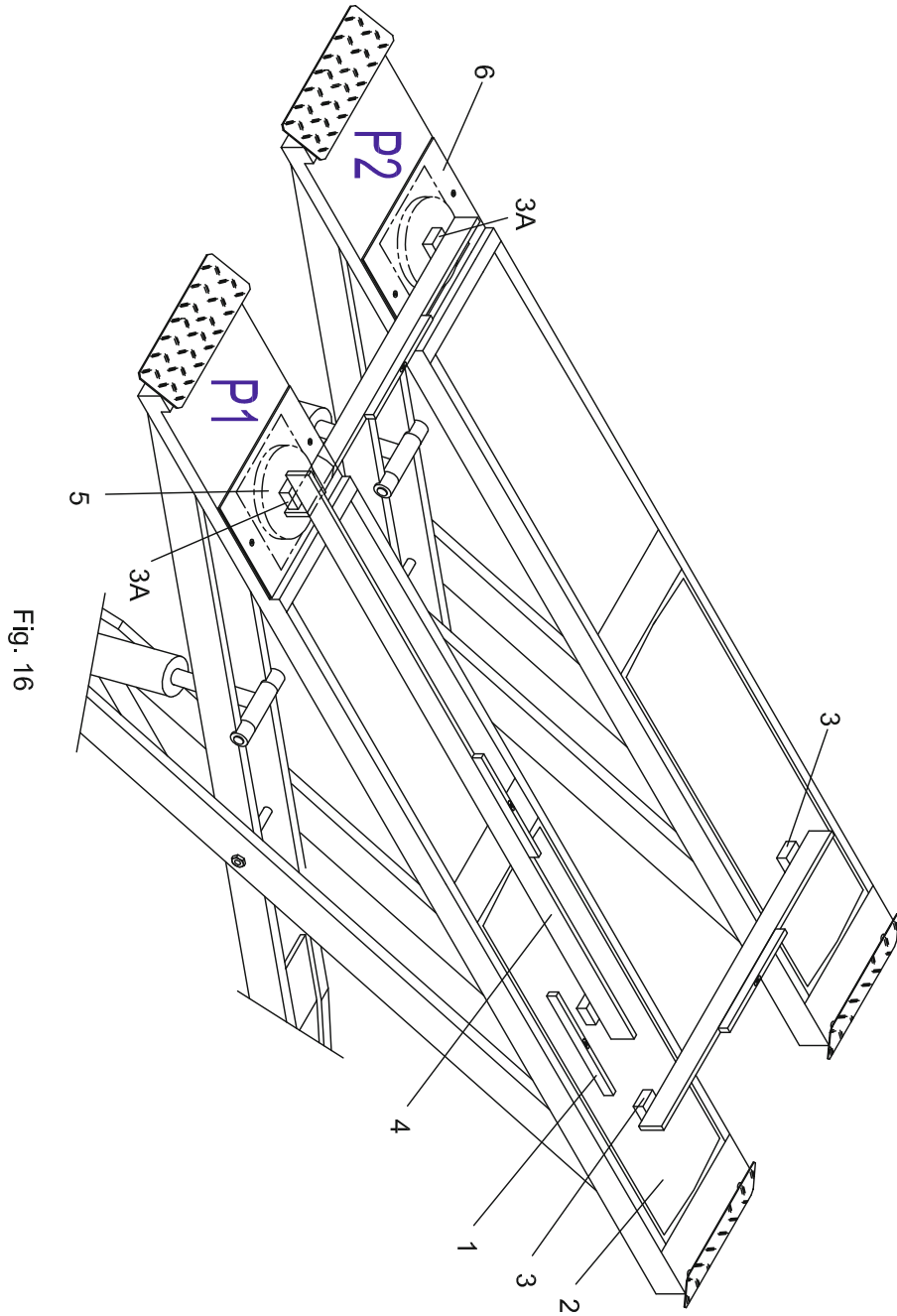
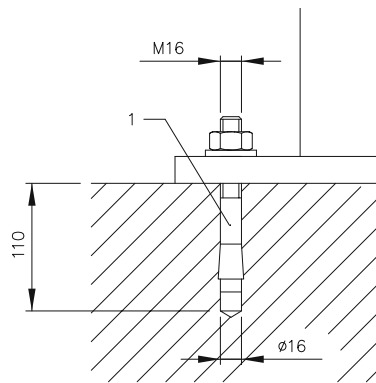
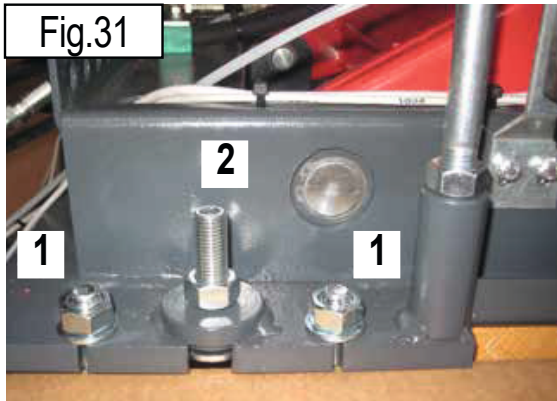
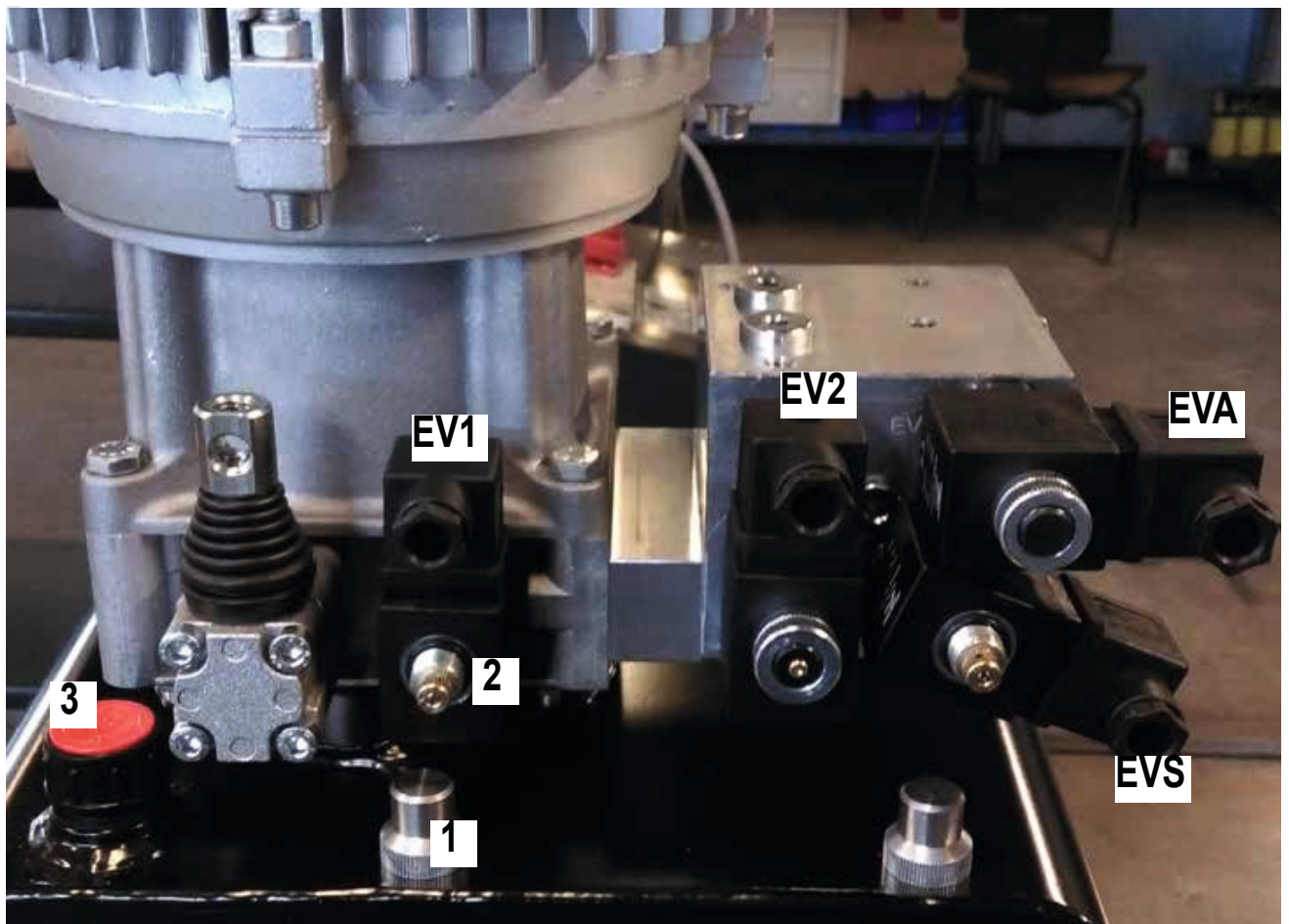
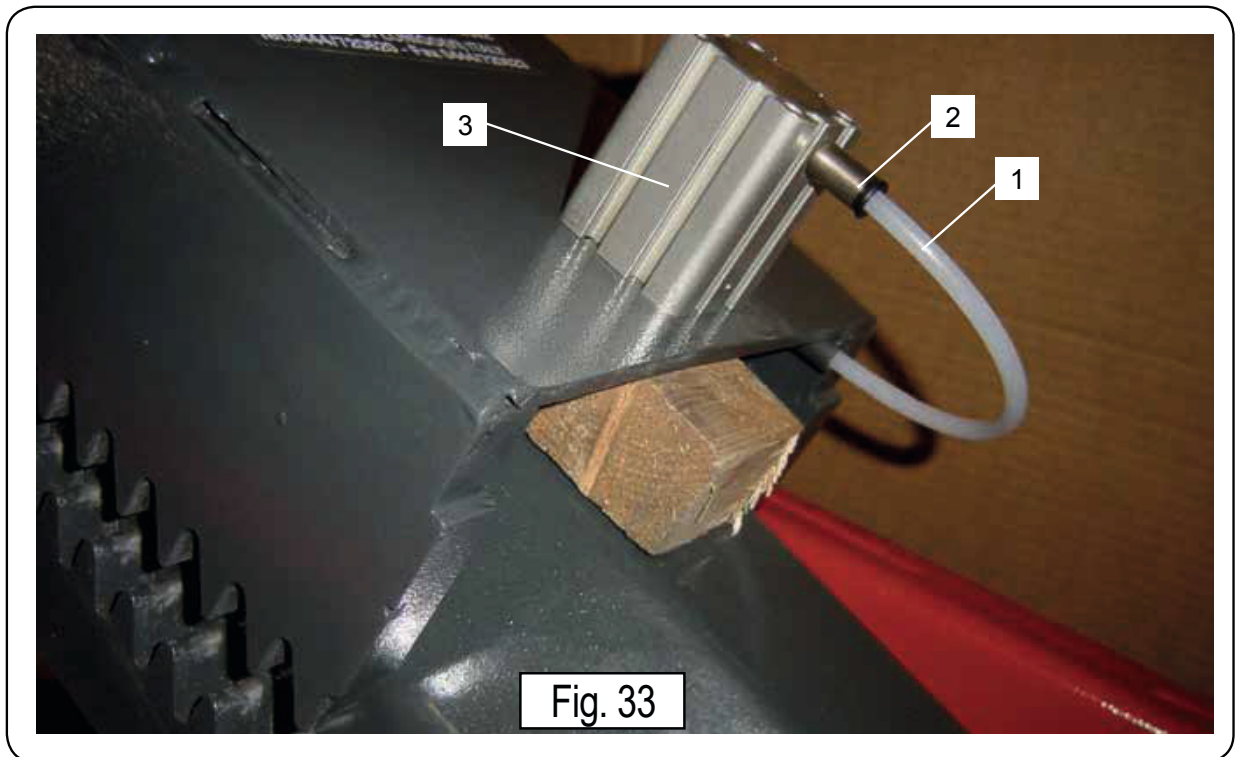


Fig.30



DESCENTE EN URGENCE





CONSIGNES DE SECURITE ET DE PREVENTION DES ACCIDENTS

EMPLOI EN SECURITE DU PONT ELEVATEUR POUR VEHICULES OBJET DE CETTE NOTICE

CONDITIONS D'EMPLOI :

- Le pont élévateur est destiné uniquement au levage de véhicules dans le seul but d'en effectuer l'entretien ou la réparation.
- Le pont élévateur est destiné uniquement au levage de véhicules dans le respect des limites de portée indiquées et de la répartition des charges illustrée dans cette notice.
- Seul un personnel autorisé peut utiliser l'élévateur. Il doit être en bonnes conditions psychophysiques, responsable et opportunément formé sur l'usage prévu et sur les risques qui en dérivent.
- Le personnel préposé doit avoir auparavant lu et assimilé le contenu de cette notice avant d'utiliser le pont élévateur.
- L'élévateur ne peut être utilisé que dans un endroit clos et à l'abri des agents atmosphériques tels que la pluie, la neige, le vent, etc.
- L'emploi de l'élévateur ne requiert qu'un seul opérateur à la fois, placé sur de sécurité dans la zone indiquée près du tableau de commande.

OBLIGATIONS :

- L'installation et l'entretien du pont élévateur doivent obligatoirement être effectués par un personnel qualifié qui observera strictement les instructions reportées dans cette notice.
- Avant d'installer l'élévateur, s'assurer que le lieu d'installation est bien ventilé et éclairé (éviter les sources d'éblouissement).
- Vérifier si le sol est solide, plan et nivelé dans toutes les directions.
- Vérifier si le sol est en mesure de supporter les charges maximales prévues (y compris le pont élévateur) sur les points d'appui des bases du pont.
- Installer le pont élévateur loin de toutes sources de chaleur ou de dispositifs pouvant émettre des radiations électromagnétiques.
- Installer l'élévateur de sorte que, avec le véhicule chargé, il n'entre pas en collision ni n'aille écraser des éléments fixes ou mobiles présents alentour. Faire surtout attention aux installations électriques, hydriques et du gaz.
- Le pont élévateur doit être manutentionné en toute sécurité avec des engins de levage idoines et conformément à la législation locale en vigueur en la matière.
- Le pont élévateur doit être ancré au sol uniquement avec les chevilles et les vis préconisées par le fabricant (pour les modèles qui le prévoient).
- Avant d'utiliser l'élévateur, vérifier le bon état de toutes les pièces.
- Avant d'utiliser l'élévateur, vérifier l'état et le fonctionnement de tous les dispositifs de sécurité.
- Le véhicule doit être placé comme indiqué sur le manuel ou sur l'étiquette appliquée sur le pont.
- Lever le véhicule en faisant prise sur les appuis prévus par le constructeur du véhicule.
- Après les premiers 200 mm de montée et avant de poursuivre, vérifier la stabilité de la charge dans toutes les directions.
- Pendant toute la montée, vérifier continuellement la stabilité de la charge et le mouvement du pont élévateur, qui doit être toujours régulier.
- Avant d'accéder à la zone de travail, placer le pont élévateur en position de sûreté mécanique en agissant sur la commande prévue à cet effet (si elle est prévue).
- Avant d'accéder à la zone de travail, placer le sectionneur rotatif situé sur le tableau de commande sur 0 (zéro) et couper le pont élévateur de toute source d'énergie.
- Vérifier si le démontage de pièces du véhicule sur le pont élévateur ne provoque pas un déséquilibre de la charge.
- Avant d'entamer la descente, vérifier si la zone de travail est dégagée et si rien ou personne ne pourrait entrer en collision avec les pièces en mouvement.
- Pendant la descente, vérifier constamment le mouvement du pont élévateur et de sa charge. En



- cas d'anomalie, actionner immédiatement le bouton d'arrêt d'urgence.
- En présence de bruit anormal ou de dysfonctionnement, arrêter l'élévateur et en vérifier la cause. En cas de doute, contacter le SAV du fabricant.
 - Couper le courant avant toute intervention sur le pont (réglages, réparation ou entretien).
 - Nettoyer ou remplacer tous les autocollants de danger s'ils sont devenus illisibles.
 - Nettoyer l'élévateur et éliminer les éventuelles taches d'huile sur le sol, car elles sont très dangereuses.
 - Effectuer scrupuleusement toutes les opérations d'entretien ordinaire et extraordinaire indiquées dans cette notice, ainsi que tous les contrôles périodiques à noter sur le « registre de contrôle » faisant partie de l'équipement de série du pont élévateur.
 - Utiliser toujours des pièces de rechange d'origine.

INTERDICTIONS :

- Il est interdit d'utiliser l'élévateur de façon impropre et différente de celle décrite dans le paragraphe « USAGE PREVU » de cette notice.
- Il est interdit de manutentionner des charges avec une partie du pont élévateur (sur un seul chemin de roulement ou sur deux bras seulement).
- Il est interdit d'installer l'élévateur dans un environnement dangereux avec présence de substances inflammables ou explosives et ou peuvent se développer des gaz ou des vapeurs incendiaires.
- Il est interdit d'installer l'élévateur en un lieu exposé aux agents atmosphériques.
- Il est interdit d'installer l'élévateur en un lieu où sont effectuées des opérations de lessivage ou de sablage ni dans un environnement pulvérulent.
- Il est interdit d'installer l'élévateur à bord de véhicules ou sur des embarcations.
- Il est interdit d'utiliser le pont élévateur en présence de forts champs magnétiques.
- Il est interdit d'utiliser le pont élévateur pour manutentionner d'autres charges (caisses ou palettes) ou de l'utiliser comme monte-charge.
- Il est interdit d'utiliser l'élévateur pour transporter des personnes ou des animaux.
- Il est interdit de soulever des véhicules avec des personnes ou des animaux à bord.
- Il est interdit d'utiliser le pont élévateur si la température ambiante est inférieure à 5°C ou supérieure à 40°C.
- Il est interdit de faire osciller volontairement le charge pendant les manoeuvres de montée et de descente ou pendant qu'elle est en hauteur.
- Il est interdit d'accéder à la zone de travail sous le pont élévateur sans avoir d'abord actionné la sûreté mécanique et avoir placé le sectionneur sur 0.
- Il est interdit d'abandonner le pont élévateur sans l'avoir placé à la hauteur minimale ou actionné la sûreté mécanique. Couper ensuite l'alimentation électrique et verrouiller le sectionneur avec un cadenas.
- Il est interdit d'enlever ou de modifier les protecteurs ou les dispositifs de sécurité de l'élévateur.
- Il est interdit de modifier l'élévateur. La non-observance de cette règle provoquera la caducité immédiate du droit à la garantie et exonérera le fabricant de toute responsabilité directe ou indirecte en cas de dégâts provoqués par une modification quelconque de la machine.
- Il est interdit d'utiliser des pièces ou des accessoires non d'origine.

LIEU D'INSTALLATION ET EPI

Le lieu d'installation doit être bien choisi après avoir évalué les aspects suivants :

- L'emplacement doit être sûr, libre de tout obstacle et protégé des agents atmosphériques. De son poste de commande, l'opérateur doit être en mesure de visualiser toute la machine et la zone de travail et de remarquer immédiatement la présence de personnes non autorisées et d'objets pouvant être des sources de danger.
- La distance minimale entre la zone dangereuse et les murs de l'établissement doit être de 70 cm au moins. La zone de travail doit être bien éclairée, mais sans sources d'éblouissement ou de lumière intense. Il ne doit pas y avoir d'activités ou de sources pouvant développer des gaz ou des vapeurs inflammables.
- Le port de vêtements de travail non idoines est à éviter. Ils pourraient être happés par des pièces en mouvement du pont élévateur. Conformément à la législation locale en matière de prévention des accidents du travail, en plus du port de vêtements de travail idoines, l'opérateur doit aussi endosser l'EPI réglementaire tel que : le casque, les lunettes, les gants, les brodequins, etc.

ECOLOGIE ET POLLUTION

- Il est interdit d'utiliser le pont élévateur pour laver, dégraisser, sabler ou poncer les véhicules.
- L'utilisation et le traitement des produits utilisés pour l'entretien et le nettoyage du pont élévateur doivent s'effectuer dans l'observance de la législation locale en la matière et en suivant les préconisations du fabricant desdits produits.
- Vérifier si les produits d'entretien peuvent être évacués dans la bouche d'égout.

MISE AU REBUT DU PONT ELEVATEUR

Lors de la mise au rebut du pont élévateur, NE PAS disperser les composants dans l'environnement, mais s'adresser à une entreprise de traitement spécialisée.

Effectuer les opérations suivantes afin de prévenir toute pollution de l'environnement :

- L'huile hydraulique de la centrale hydraulique, de son circuit et des vérins doit être recueillie dans des conteneurs spéciaux. (lorsqu'elle est prévue).
- Démonter les composants du pont et trier les pièces en fonction de leur composition.
- L'huile hydraulique usée, les composants en caoutchouc et en fer sont des déchets spéciaux, et en tant que tels, ils doivent être traités conformément à la législation locale en matière de traitement des déchets spéciaux.

SIGNALÉTIQUE DE DANGER



Faire attention à la signalétique de danger reportée dans cette notice et observer les dispositions de sécurité.

La signalétique de danger est de trois niveaux :



DANGER : Ce signal veut attirer l'attention du lecteur sur le fait que les opérations décrites doivent être exécutées comme décrit sous peine de graves blessures, voire la mort, ou de risques à long terme pour la santé.



MISE EN GARDE : Ce signal veut attirer l'attention du lecteur sur le fait que les opérations décrites doivent être exécutées comme décrit sous peine de possibles graves blessures, voire la mort, ou de risques à long terme pour la santé.



PRUDENCE : Ce signal veut attirer l'attention du lecteur sur le fait que les opérations décrites doivent être exécutées comme décrit sous peine de possibles dégâts à la machine ou à la personne.



AVERTISSEMENT : Lire attentivement les règles suivantes. Tout contrevenant peut subir des dommages irréparables ou faire courir des dangers à autrui.

Le fabricant décline toute responsabilité en cas de dégâts provoqués par la non-observance des règles reportées ci-après.

Le fabricant décline aussi toute responsabilité en cas de dégâts provoqués par un usage impropre du pont élévateur ou par une modification non autorisée par le fabricant.

ZONES DANGEREUSES

- Avant de faire fonctionner le pont élévateur, vérifier que personne et aucun animal ne se trouve dans la zone de danger délimitée par la bande jaune (Fig. 7).
- Il est formellement interdit aux personnes et aux animaux de stationner ou de passer à l'intérieur de la zone de danger, délimitée par la bande jaune (Fig. 7), lorsqu'on manoeuvre l'élévateur et lorsque l'interrupteur d'urgence /OFF (11, Fig. 1) n'est pas déclenché.
- Les zones du pont élévateur qui représentent un danger pour les personnes ou les animaux ont été mises en évidence sur la Figure 7. Il est formellement interdit de s'approcher de cette zone si le pont élévateur est en mouvement à cause du danger représenté par ses organes mobiles.

IDENTIFICATION DE L'ELEVATEUR ET DESCRIPTION DES PICTOGRAMMES

La signalétique de danger (Fig. 9) décrite dans cette notice est appliquée sur le pont élévateur (Fig. 10) pour signaler des situations de danger.

Les étiquettes doivent toujours être propres et immédiatement remplacées dès qu'elles sont décollées ou devenues illisibles.

Lire attentivement la signification de la signalétique de sécurité et la mémoriser :

1	Signal de danger : présence de tension !	6	Plaquette CE			
2	Signal de danger. Possibilité de chute. Ne pas monter sur les chemins de roulement.		A	N° de série	H	Puissance
3	Signal de danger. Avant toute opération d'entretien, arrêter le pont et consulter la Notice d'instruction.		B	Modèle	I	Pression
4	Signal de danger : blessure pied		C	Charge maxi.	L	Absorption
5	Signal de danger : blessure mains		D	Masse		
			E	Année de fabrication		
			F	Tension		
			G	Fréquence		

Chaque pont élévateur reporte sa propre plaquette d'identification (6, Fig. 9.4) selon la version. Les informations (A) et (B) doivent toujours être mentionnées en cas d'assistance ou de commandes de pièces de rechange.

USAGE PREVU

Cette notice reporte les instructions pour l'installation, l'emploi et l'entretien d'une machine destinée au levage des véhicules appelé « pont élévateur ». Elle est composée de deux structures identiques appelées chemins de roulement. Ces éléments sont soulevés par un système hydraulique et peuvent être posés aussi bien au sol que dans la fosse.

Les élévateurs objet de cette notice se distinguent en deux modèles :

1_Elévateur plat (Fig. 3).

2_Pont-élévateur double (Fig. 4). Ce dernier est équipé d'un élévateur auxiliaire apte à dégager les roues du véhicule.

Les élévateurs objet de cette notice se distinguent aussi par le type d'installation, à savoir :

- au-dessus du sol (Fig. 3 - 4)
- à encastrement (Fig. 12)



Le véhicule s'engage sur le pont élévateur à travers les volets mobiles situés aux extrémités des chemins de roulement, appelées rampes de montée (9, Fig.1 sur le modèle au-dessus du sol) qui, en plus de permettre la montée du véhicule, ont aussi la fonction de butée.

Pour le modèle à encastrement, le véhicule accède directement au pont élévateur depuis le sol en passant sur les butées frontales de sécurité (5, Fig.1).

Pour la position du véhicule et la répartition des charges, se reporter à la Fig. 5.

Le modèle avec élévateur auxiliaire (Fig. 4) est équipé d'un deuxième élévateur avec prise sous la coque du véhicule. Introduire entre le véhicule engagé sur le pont élévateur et les chemins de roulement ou les rallonges du pont élévateur, les quatre cales en caoutchouc de série, aux endroits préconisés par le constructeur du véhicule.

Pour la répartition des charges, se reporter à la Fig.6.

Le levage est assuré par une pompe électro-hydraulique, qui envoie l'huile aux vérins de levage montés sur les bielles du parallélogramme, tous équipés d'une soupape de sûreté. Un système hydraulique de transvasement des 2 vérins hydrauliques garantit l'alignement des chemins de roulement pendant le fonctionnement. Chaque vérin est équipé d'une soupape d'alignement sur la hauteur maximale. Les ponts élévateurs ont été étudiés et fabriqués uniquement pour lever des véhicules, dans le but d'en effectuer l'entretien, la réparation et l'inspection.

MISE EN PLACE DES CHEMINS DE ROULEMENT



MISE EN GARDE. La manutention de l'élévateur peut se révéler dangereuse si elle n'est pas effectuée avec la plus grande prudence. Il faut donc : éloigner toutes les personnes étrangères, nettoyer et délimiter le lieu d'installation, vérifier le bon état des engins de levage ainsi que leur aptitude, ne pas toucher les charges suspendues et respecter la distance de sécurité, pendant la manutention, ne jamais soulever les charges à plus de 20 cm du sol, suivre attentivement les instructions ci-après, ne pas persister en cas de doute ou d'insécurité.

INSTALLATION D'UN DES DEUX CHEMINS DE ROULEMENT :

- Placer les chemins de roulement près de leur lieu d'installation, en veillant à ce que le côté de fixation des pistons inférieurs se trouve du même côté que la centrale de commande et que les marques « P1 » et « P2 » (Fig. 1) situées sur les chemins de roulement soient orientées vers l'extérieur du pont élévateur.
- Retirer les flexibles et les câbles de leur logement provisoire utilisé pour le transport.
- Lever le chemin de roulement avec un engin de levage idoine, en prenant comme prise les étriers indiqués dans la Fig. 13 rep. 1. Sans le faire pivoter, placer le chemin dans le logement prévu à cet effet (voir figure 3 et 12).



MISE EN GARDE : Ne surtout pas s'accrocher aux deux étriers 1, Fig. 14. Ces positions concernent les opérations suivantes.

- Introduire les extrémités des tuyaux flexibles dans un récipient et enlever les capuchons de protection (car de l'huile pourrait s'échapper pendant l'opération suivante) afin de permettre au vérin de fonctionner.
- A l'aide d'un engin de levage, prendre comme prise les étriers indiqués en Fig. 14, rep. 1.
- Déployer le chemin de roulement à 120 cm environ du sol (Fig. 13).
- Faire descendre le chemin de roulement de quelques centimètres.



DANGER : Vérifier si les crans des dispositifs antichute (3-4, Fig.15) sont bien accouplés avant de décrocher le chemin de roulement de l'engin de levage. Ceci permettra d'opérer en totale sécurité lors des prochaines phases d'installation.



PRUDENCE : Remettre les capuchons de protection enlevés précédemment dans les tuyaux respectifs avant leur assemblage. Il est rappelé que toute infiltration d'impuretés dans les tuyaux nuirait sérieusement au bon fonctionnement du pont élévateur.

- Effectuer les opérations susdites pour le deuxième chemin de roulement aussi.
- Démontez les étriers (1, Fig. 15) montés sur les chemins de roulement.

Après avoir mis en place les chemins de roulement, procéder aux raccordements :

- HYDRAULIQUE
- PNEUMATIQUE
- ELECTRIQUE

RACCORDEMENTS HYDRAULIQUES

Disposer la centrale (8, Fig. 1) comme indiqué sur les schémas des Fig. 3 et 12. Les chemins de roulement sont désormais désignés comme « chemin de roulement P1 » et « chemin de roulement P2 » (Fig. 3).



MISE EN GARDE : Ne pas effectuer de branchements électriques ni surtout de raccordements pneumatiques sur l'installation de levage.



PRUDENCE : Il est très important d'installer correctement le circuit hydraulique ainsi que ses raccords. Observer donc attentivement toutes les instructions ci-après et consulter aussi les schémas des figures 16, 17 et 18 représentant les raccordements des différentes versions de l'élévateur avec ses accessoires. Suivre aussi les photos fig. 20 (pont élévateur base) et fig. 21, 22 et 23 (élévateur auxiliaire).

- Démontez le carter inférieur de la centrale en dévissant les 6 vis latérales.
- Assemblez les tuyaux du circuit hydraulique, les câbles de l'installation électrique et les tuyaux du circuit pneumatique jusqu'à leur point de jonction entre les chemins de roulement ou dans la centrale.
- Enlevez les capuchons (utilisés pour prévenir les fuites d'huile ou la pénétration de saleté) posés sur les tuyaux flexibles.
- Raccordez les tuyaux flexibles à leurs raccords numérotés en suivant le schéma correspondant au type d'installation comme illustré dans les figures 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22 et 23.

BRANCHEMENT ELECTRIQUE



PRUDENCE

- Le voltage électrique de l'établissement doit correspondre au voltage reporté sur le tableau électrique.
- Le tableau électrique doit être branché à un interrupteur principal fabriqué et installé conformément aux normes locales en vigueur.
- L'installation électrique de l'établissement doit être conforme aux normes locales en vigueur en la matière.
- La puissance minimale nécessaire est de 4 kW.
- La section minimale des fils électriques du circuit d'alimentation doit être de 4 mm².
- Dans cette phase, le moteur électrique ne peut être actionné que pendant quelques instants pour ne pas endommager la pompe hydraulique.
- A la fin de l'installation, connecter la structure du pont au circuit de terre du garage, afin d'éliminer la possibilité d'accumulation des décharges électrostatiques.

PROCEDURE :

- Après avoir monté les tuyaux et les câbles électriques comme illustré à la Fig. 20, brancher les câbles des micro-interrupteurs montés sur le pont élévateur aux borniers sous le tableau de commande, comme illustré à la Fig. 27. Brancher le cordon d'alimentation au secteur en suivant la législation en vigueur en la matière dans le pays d'installation.



MISE EN GARDE : Avant de passer aux opérations suivantes, lire les indications reportées au chapitre 4.0 à propos des fonctions du tableau de commande et se familiariser en s'entraînant avec l'élévateur vide.

- Pour alimenter, tourner le sélecteur / sectionneur d'arrêt d'urgence sur 1 (un).
- Le voyant « présence tension » (8, Fig. 2) s'allumera.
- Appuyer sur le bouton « MONTEE » (2, Fig.1) puis le relâcher et vérifier si le moteur tourne dans le sens de la flèche. Dans la négative, couper le courant et inverser deux phases sur la prise sortant de la centrale (pendant cette phase, le moteur électrique ne peut être actionné qu'un court instant, pour ne pas endommager la pompe hydraulique).

RACCORDEMENTS PNEUMATIQUES

Pour ces branchements, se reporter à la Fig. 20

- Assembler le tuyau pour l'air (7, Fig. 20) déjà installé sur le piston de la sûreté dans le chemin de roulement 2, au raccord en « Y » (9, Fig. 20) déjà monté sur le tuyau du chemin de roulement P1 (8, Fig. 20).
- Assembler le tuyau sortant (3, fig. 24) de l'électrovanne (EVP, Fig. 24) au raccord en « Y » (9, Fig. 20).



DANGER. Ne pas alimenter le circuit pneumatique pour l'instant. Les instructions nécessaires seront données par la suite.

- Certains modèles peuvent être équipés aussi d'un circuit pneumatique supplémentaire pour actionner le blocage des plateaux pivotants (Fig. 26).
- Assembler le tuyau sortant du chemin de roulement P2 au raccord en « Y » (9, Fig. 20) déjà monté au tuyau du chemin de roulement P1, assembler le tuyau sortant de la vanne et du raccord (2, Fig. 26) au raccord en « Y » (9, Fig. 20).
- Le sélecteur (7, Fig. 1) de la vanne VPM (schéma pneumatique) actionne le blocage ou le déblocage des plateaux pivotants.

REPLISSAGE DU CIRCUIT HYDRAULIQUE

C500

- 1) Tourner le sélecteur chemins de roulement - élévateur auxiliaire - plaques à jeux (6, Fig. 2) pour choisir le mode de soulèvement « CHEMINS DE ROULEMENT » (voir pictogrammes).
- Verser 12 litres d'huile dans le réservoir (3, Fig. 33).



- DANGER.** Vérifier l'absence de personnes ou d'animaux près des zones à risque (Fig. 7) du pont élévateur. Toujours effectuer ce contrôle avant de faire monter ou descendre le pont élévateur.
- Lever le chemin de roulement P1 jusqu'à la hauteur maximale, en appuyant sur le bouton MONTEE (2, Fig.1) ; vérifier si les sûretés mécaniques antichute (3, 4, Fig. 15) sont enclenchées et remplir à nouveau le réservoir avec 10 l d'huile environ.
 - Appuyer encore une fois sur le bouton MONTEE (2, Fig. 2).
 - Faire également monter le chemin de roulement P2 jusqu'à la hauteur maximale.



PRUDENCE : Vérifier toujours s'il n'y a pas de fuites d'huile. En cas de besoin, resserrer les raccords après avoir coupé le courant.

ALIGNEMENT DES CHEMINS DE ROULEMENT



MISE EN GARDE. Le circuit pneumatique doit fournir de l'air comprimé à une pression constante de 6/8 bars. Il doit aussi être équipé d'un filtre, d'un déshumidificateur et d'un doseur d'huile opportunément réglé.

- Alimenter le circuit pneumatique en raccordant le tuyau (1, Fig. 24 ou 1, Fig. 26) dans la centrale au réseau d'alimentation d'air comprimé (pression 6/8 bar) en passant par l'un des trous 3, Fig.25.
 - Pour effectuer la prochaine DESCENTE, le circuit pneumatique doit obligatoirement être alimenté.
- 1) Appuyer sur le bouton de montée pendant environ 10 secondes (purge de l'air).
 - 2) Appuyer sur le bouton DESCENTE (3, Fig. 2). Le pont élévateur montera brièvement pour débloquer les sûretés mécaniques, puis commencera à descendre pour s'arrêter à 40 cm environ du sol à la suite du déclenchement du micro-interrupteur de sécurité (FC1 Fig. 1).



MISE EN GARDE. Pour raisons de sécurité, les chemins de roulement s'arrêtent à environ 40 cm du sol suite au déclenchement du microinterrupteur FC1 (Fig.1). Pour poursuivre la descente, il faut appuyer sur le bouton COMPLETEMENT DE LA DESCENTE (4, Fig.2).

- 3) Appuyer sur le bouton COMPLETEMENT DE LA DESCENTE pour placer les deux chemins de roulement à la hauteur minimale.
- 4) Ajouter de l'huile jusqu'à atteindre le juste niveau qui correspond à 2 cm sous le niveau maximal, vérifiable avec la jauge du bouchon.
- 5) Appuyer sur le bouton MONTEE (2, Fig. 2) jusqu'à ce que les deux chemins de roulement atteignent la hauteur maximale. Appuyer pendant 10 secondes environ, pour permettre la purge du circuit hydraulique.
- 6) Après 5 / 10 minutes de pause nécessaires à la purge de l'huile, répéter les opérations 1, 2, et 3 dans l'ordre, jusqu'à l'alignement parfait des chemins de roulement.
- 7) Vérifier le niveau d'huile et faire éventuellement l'appoint. Par la suite, l'alignement des chemins de roulement du pont élévateur sera vérifié et assuré par un dispositif automatique.



- 8) Avec les chemins de roulement au sol, vérifier si les LED L1 et L2 sont allumés. (Vérifier éventuellement si les micro-interrupteurs FCD1 et FCD2 touchent les chemins de roulement avec pont élévateur au sol.)
- Lier les tuyaux et les câbles avec des colliers en plastique.
 - En cas d'installation au-dessus du sol, recouvrir et fixer les tuyauteries entre les deux chemins de roulement dans des goulottes, en veillant à ne pas écraser les tuyaux et les câbles.

VERIFICATION DU FONCTIONNEMENT DE L'ALIGNEMENT AUTOMATIQUE AU SOL

Le dispositif fonctionne correctement si les LED L1 et L2 (18, 19, Fig. 1) sont allumés avec les chemins de roulement complètement au sol. Dans le cas contraire, contrôler la position des micro-interrupteurs FCD1 - FCD2 (les soulever de quelques millimètres si nécessaire).

ALIGNEMENT ELEVATEUR AUXILIAIRE

- 1) Tourner le sélecteur sur la position « élévateur auxiliaire » (6, Fig. 2) pour sélectionner le mode de levage (visible par le pictogramme sur le tableau).
- 2) Appuyer sur le bouton MONTEE (2, Fig. 2) et faire monter complètement l'élévateur auxiliaire (les chemins de roulement peuvent monter de manière non uniforme et non simultanée, continuer à appuyer sur le bouton MONTEE jusqu'à ce qu'ils atteignent la hauteur maximale).
- 3) Vérifier le niveau d'huile dans le réservoir et faire éventuellement l'appoint.
- 4) Appuyer sur le bouton DESCENTE (3, Fig. 2) jusqu'à ce que les deux chemins de roulement atteignent la hauteur minimale. Le déclenchement du micro-interrupteur de sécurité (FCT Fig. 1 et 2, Fig. 28) arrêtera les chemins de roulement à une hauteur de sécurité.
- 5) Appuyer sur le bouton COMPLETEMENT DE LA DESCENTE (4, Fig. 2) jusqu'au complètement de la descente.

ATTENTION : si les rallonges des chemins de roulement ne sont pas entièrement introduites, (3, Fig. 28) le complètement de la descente sera empêché par le déclenchement du micro-interrupteur FCT1 ou FCT2. Il faudra donc introduire complètement les rallonges pour compléter la descente. (Fig. 28)



DANGER : Effectuer la prochaine purge du circuit avec la tourelle complètement levée, seulement après avoir posé les butées de sécurité (1, Fig. 29), de façon à empêcher la descente de la tourelle à l'ouverture des raccords hydrauliques. (ne pas oublier de les enlever pour effectuer la descente).

- 5) Avec la machine arrêtée et les butées de sécurité (1, Fig. 29) posées comme indiqué auparavant, effectuer quelques cycles complets de MONTEE/ DESCENTE en desserrant en alternance les raccords des tuyaux flexibles en caoutchouc sur les soupapes d'arrêt montées sur les vérins de levage des tourelles, afin de purger l'air dans le circuit.
- 6) Vérifier le niveau d'huile dans le réservoir et faire éventuellement l'appoint.
- 7) Enlever les butées de sécurité (1, Fig. 29) et les ranger dans leur logement d'origine (1, Fig. 29A).

FIXATION DES CHEMINS DE ROULEMENT

- Faire descendre les chemins de roulement au niveau du sol et les aligner parfaitement dans leur base.
- Appuyer sur le bouton « MONTEE » (2, Fig. 2) et faire monter les chemins de roulement à 1 m du sol environ.
- Appuyer sur le bouton d'arrêt (5, Fig.2) pour que les chemins de roulement descendent lentement, jusqu'à ce que la sûreté mécanique soit complètement enclenchée.



ATTENTION. Effectuer cette opération avant d'accéder à la zone de travail.

- Percer les trous d'une profondeur de 130 mm environ, en correspondance des 10 trous de la base du chemin de roulement, à l'aide d'un foret de 16 mm.
- Nettoyer les trous et y introduire des chevilles à expansion de 16 mm avec de légers coups de marteau (1, Fig. 32).
- Nivelier les chemins de roulement en agissant sur les vis de réglage (2, Fig. 31) situées sur la base et les bloquer avec les contre-écrous.
- Enfiler les boulons et les rondelles dans les chevilles.
- Serrer les boulons à fond. Si les chevilles tournent à vide, il faut les remplacer par des chevilles d'une taille plus grande.

MISE A NIVEAU DES CHEMINS DE ROULEMENT

L'élévateur utilisé pour l'alignement des roues doit être mis à niveau avec les chemins de roulement placés à la hauteur à laquelle on est supposé effectuer l'alignement des roues et avec une charge de 1 500 kg sur le pont élévateur. Pour la mise à niveau des chemins de roulement, procéder de la façon suivante :

- Placer le pont élévateur à la hauteur requise et desserrer les boulons des chevilles de fixation au sol (1, Fig. 31).
- Nivelier longitudinalement un des chemins de roulement en posant un niveau à bulle (1, Fig. 29) sur les plaques oscillantes (2, Fig. 29). Ajuster ensuite les pieds d'appui (2, Fig. 30) de la base jusqu'à ce que le chemin de roulement soit parfaitement aligné.
- Nivelier transversalement les deux chemins de roulement en posant 2 entretoises de même épaisseur (3, Fig. 30) sur les plaques oscillantes (2, Fig. 30). Vérifier ensuite leur alignement avec une barre parfaitement rectiligne (4, Fig. 30) et un niveau à bulle (1, Fig. 30). Ajuster les pieds (2, Fig. 31) du chemin de roulement pas encore aligné longitudinalement, pour obtenir un alignement parfait.
- Nivelier longitudinalement l'autre chemin de roulement du pont élévateur, en procédant comme pour le premier et en ajustant seulement les pieds d'appui (2, Fig. 31) à l'avant.
- Placer à la même hauteur les plaques oscillantes (2, Fig. 30) et le dispositif d'alignement des roues (5, Fig. 30) des deux chemins de roulement, en posant sur chacun d'eux deux entretoises (3, 3A, Fig. 30) aux endroits où appuient les roues du véhicule. Vérifier ensuite leur alignement avec une barre parfaitement rectiligne (4, Fig. 30) et un niveau à bulle (1, Fig. 30), en agissant sur les vis de la plaque réglable, si elle est prévue, (6, Fig. 30) sur laquelle est monté le dispositif d'alignement des roues (5, Fig. 30).
- Vérifier avec une barre parfaitement rectiligne (4, Fig. 30) et un niveau à bulle (1, Fig. 30) le bon nivellement transversal des dispositifs d'alignement des roues (5, Fig. 30).
- Serrer les boulons des chevilles de fixation au sol (1, Fig. 31).

DELIMITATION DE LA ZONE DE DANGER

Délimiter le périmètre de la zone de danger du pont en peignant une bande (1, Fig. 7) de 100 mm de largeur sur tout le périmètre, avec de la peinture indélébile jaune, en respectant les distances reportées à la Figure 7.

PANNEAU DE COMMANDES

MONTEE DU PONT ELEVATEUR

- Tourner le sélecteur (6, Fig. 2) sur « pont élévateur principal » pour sélectionner le mode de levage (visible par le pictogramme sur le tableau).
- Vérifier que l'interrupteur/sectionneur d'arrêt d'urgence (1, Fig. 2) est sur ON (1) ; le tourner au cas échéant.
- Le voyant « présence tension » (8, Fig. 2) s'allumera.
- Appuyer sur le bouton « MONTEE » (2, Fig. 2), jusqu'à atteindre la hauteur souhaitée.

DESCENTE DU PONT ELEVATEUR

- Tourner le sélecteur (6, Fig. 2) sur « pont élévateur principal » pour sélectionner le mode de levage (visible par le pictogramme sur le tableau).
- Appuyer sur le bouton « DESCENTE » (3, Fig. 2) jusqu'à atteindre la hauteur de sécurité, où le pont élévateur s'arrêtera automatiquement (les chemins de roulement se soulèvent de 10 / 15 mm avant d'entamer la descente, de façon à libérer les dispositifs mécaniques de stationnement).
- Pour effectuer la descente complète :



DANGER : Avant de procéder à la descente, vérifier que personne ni aucun animal ne se trouve dans la zone dangereuse délimitée par la bande jaune (Fig. 7).

Cette vérification doit toujours être faite avant d'abaisser complètement le pont, car cette phase est particulièrement dangereuse pour les personnes qui se trouveraient dans la zone à risque (Fig. 7).

- Appuyer sur le bouton de complètement de descente (4, Fig. 2) jusqu'à atteindre la hauteur minimale. Pendant cette dernière phase de descente, l'alarme sonore se déclenche avertissant du danger (9, Fig. 2).

MODELE AVEC ELEVATEUR AUXILIAIRE

- Tourner le sélecteur (6, Fig. 2) sur « élévateur auxiliaire » pour sélectionner le mode de levage souhaité (visible par le pictogramme sur le tableau).

Pour les opérations de MONTEE, DESCENTE et COMPLETEMENT DE LA DESCENTE, répéter les opérations ci-dessus comme pour le pont élévateur principal.

POSITION DE STATIONNEMENT DES CHEMINS DE ROULEMENT

- Placer le pont élévateur à la hauteur souhaitée.
- Appuyer sur le bouton de stationnement (5, Fig. 2), le pont élévateur descendra jusqu'à ce que les sûretés mécaniques seront complètement enclenchées.



ATTENTION. Cette opération doit toujours être effectuée avant d'accéder à la zone de travail, après chaque montée. Elle est automatiquement désactivée pendant la phase de COMPLETEMENT DE LA DESCENTE.

INTERRUPTEUR/SECTIONNEUR D'ARRÊT D'URGENCE/OFF

- En tournant l'interrupteur / sectionneur d'arrêt d'urgence (1, Fig. 2) sur 0 (OFF), le pont élévateur s'arrête instantanément de fonctionner.
- Cette opération doit toujours être effectuée avant d'accéder à la zone de travail sous le pont élévateur.
- En tournant l'interrupteur / sectionneur d'arrêt d'urgence (1, Fig. 2) sur 1 (ON), le fonctionnement du pont élévateur est rétabli.



MISE EN GARDE : Il est interdit de stationner à proximité des chemins de roulement du pont élévateur, tant que le voyant d'alimentation est allumé.

SELECTEUR BLOCAGE/DEBLOCAGE DES PLATEAUX PIVOTANTS (EN OPTION)



- Lorsqu'ils ne sont pas utilisés, les plateaux pivotants doivent rester bloqués avec le sélecteur (7, Fig. 2) sur « 1 ».
- Les plateaux pivotants doivent être débloqués en cas de besoin seulement, en plaçant le sélecteur (7, Fig. 2) sur « 0 ».

MONTEE DES CHEMINS DE ROULEMENT

Procéder de la façon suivante pour faire monter les chemins de roulement :

- Tourner le sélecteur (6, Fig. 2) sur « pont élévateur principal » pour sélectionner le mode de levage (visible par le pictogramme sur le tableau).
- Tourner l'interrupteur / sectionneur d'arrêt d'urgence (1, Fig. 2) sur 1 (ON).
- Placer le véhicule sur les chemins de roulement à l'intérieur des bloque-roues de sécurité (les chemins de roulement doivent être complètement abaissés), en observant la répartition des charges, comme illustré en figure 5 ou 6.
- Appuyer sur le bouton de montée (2, fig. 2).
- Faire monter le véhicule à 10 cm du sol environ.
- Vérifier la stabilité du véhicule.
- Faire monter le véhicule.
- Appuyer sur le bouton de stationnement (5, Fig. 2) jusqu'à l'arrêt automatique du pont élévateur sur les sûretés mécaniques.
- Tourner l'interrupteur / sectionneur d'arrêt d'urgence (1, Fig. 2) sur 0 (OFF) avant d'accéder à la zone de travail.



ATTENTION : Positionnement du véhicule : après avoir disposé le véhicule sur la voie de l'élévateur, s'assurer que les roues soient le plus possible au centre de la ligne médiane des chemins de roulement, puis bloquer le frein de stationnement afin d'éviter tout risque de déplacement. Si on utilise l'élévateur intégré, il faut introduire les tampons d'écartement entre l'élévateur et la voiture. Les positionner sur les supports prévus par le constructeur du véhicule et le plus possible dans l'axe de la ligne médiane du chemin de roulement.

LEVAGE DE L'ELEVATEUR AUXILIAIRE

Procéder de la façon suivante pour faire monter les chemins de roulement :

- Tourner le sélecteur (6, Fig. 2) sur « élévateur auxiliaire » pour sélectionner le mode de levage souhaité (visible par le pictogramme sur le tableau).
- Tourner l'interrupteur / sectionneur d'arrêt d'urgence (1, Fig. 2) sur 1 (ON).
- Placer les quatre cales en caoutchouc (13, Fig. 1) aux points prévus pour le levage et indiqués par le constructeur du véhicule.
- Si les points prévus pour le levage du véhicule sont trop distants entre eux, extraire les deux rallonges tourelle (11, Fig. 1) jusqu'à atteindre les points prévus.



DANGER. Il est interdit de dépasser la portée maximale admise à 4 000 kg sur les chemins de roulement pour le levage d'un véhicule.

Observer la répartition des charges comme illustré en figure 6.

ATTENTION : Si les points d'appui du véhicule sont trop près du bord des chemins de roulement, il est conseillé d'utiliser deux barres transversales (disponibles en option) de façon à ne pas engendrer des flexions excessives sur les chemins de roulement.

ATTENTION : On ne peut utiliser le pont auxiliaire que si le pont principal est baissé.

- Faire monter le véhicule à 10 cm du sol environ.
- Vérifier le positionnement des cales en caoutchouc.
- Vérifier la stabilité du véhicule.
- Faire monter le véhicule.
- Tourner l'interrupteur / sectionneur d'arrêt d'urgence (1, Fig. 2) sur 0 (OFF) avant d'accéder à la zone de travail.

DESCENTE DE L' ELEVATEUR AUXILIAIRE



DANGER. Avant de mettre en route le pont élévateur, vérifier si personne ne se trouve dans la zone dangereuse (1, Fig. 7) délimitée par la bande jaune.

Cette vérification doit toujours être faite avant d'abaisser complètement le pont, car cette phase est particulièrement dangereuse pour les personnes qui se trouveraient dans la zone dangereuse.

Procéder de la façon suivante pour la descente :

- Vérifier que l'interrupteur/sectionneur d'arrêt d'urgence (1, Fig. 2) est sur ON (1) ; le tourner au cas échéant.
- Tourner le sélecteur (6, Fig. 2) sur « élévateur auxiliaire » pour sélectionner le mode de levage souhaité (visible par le pictogramme sur le tableau).
- Appuyer sur le bouton descente (3, Fig. 2) pour faire complètement descendre les tourelles. Elles s'arrêteront avant de compléter la descente à la suite du déclenchement du micro-interrupteur de sécurité (FCT-2 Fig. 28) de protection des mains.

Pour compléter la descente des tourelles, appuyer sur le bouton COMPLETEMENT DE LA DESCENTE (4, Fig. 2).



MISE EN GARDE : A ce stade, selon que l'un ou les deux élévateurs auxiliaires (1, Fig.28) aient les rallonges (3, Fig. 28) complètement rentrées ou sorties, les situations suivantes peuvent se vérifier :

1) avec rallonges (3, Fig. 28) sorties : la pression du bouton COMPLETEMENT DE LA DESCENTE



- (4, Fig. 2), NE PERMET PAS DE COMPLETER LA DESCENTE des chemins de roulement à la suite du déclenchement de l'un ou des deux micro-interrupteurs FCT1 ou FCT2 (Fig. 28). Pour ce faire, l'opérateur doit replier manuellement et complètement les rallonges (3, Fig.28).
- 2) avec rallonges (3, Fig. 28) complètement rentrées : on peut terminer la descente en appuyant sur le bouton COMPLETEMENT DESCENTE (4, Fig.2).

COMPLETEMENT DE LA DESCENTE



MISE EN GARDE : Après avoir encore une fois vérifié que personne ne se trouve dans la zone dangereuse de l'élévateur auxiliaire (et du principal), et enlevé les obstacles éventuels entre les bielles de l'élévateur auxiliaire, procéder de la façon suivante :

- Appuyer sur le bouton COMPLETEMENT DE LA DESCENTE (4, Fig. 2) jusqu'à atteindre la hauteur minimale. Pendant cette dernière phase de descente, l'alarme sonore se déclenche avertissant du danger (9, Fig. 2).
- Enlever les cales en caoutchouc (13, Fig. 1).

DESCENTE ET DECHARGEMENT DU VEHICULE

Procéder de la façon suivante pour descendre et décharger le véhicule :

- Tourner le sélecteur (6, Fig. 2) sur « pont élévateur principal » pour sélectionner le mode de levage (visible par le pictogramme sur le tableau).
- Appuyer sur le bouton descente (3 Fig. 2) pour faire descendre les chemins de roulement. Ils s'arrêteront avant de compléter la descente.

Procéder de la façon suivante pour faire descendre complètement les chemins de roulement :



DANGER. Avant de mettre en route le pont élévateur, vérifier si personne ne se trouve dans la zone dangereuse (1, Fig. 7) délimitée par la bande jaune.

Cette vérification doit toujours être faite avant d'abaisser complètement le pont, car cette phase est particulièrement dangereuse pour les personnes qui se trouveraient dans la zone dangereuse.

- Appuyer sur le bouton COMPLETEMENT DE LA DESCENTE (4, Fig. 2) jusqu'à atteindre la hauteur minimale. Pendant cette dernière phase de descente, l'alarme sonore se déclenche avertissant du danger.
- Tourner l'interrupteur / sectionneur d'arrêt d'urgence (1, Fig. 2) sur 0 (OFF).
- Faire descendre le véhicule des chemins de roulement.

DISPOSITIFS DE SECURITE



MISE EN GARDE : Les dispositifs de sécurité suivants ne doivent absolument pas être modifiés ou désactivés. Vérifier toujours leur état et leur fonctionnement.

- Interrupteur / sectionneur d'arrêt d'urgence.
- En tournant l'interrupteur / sectionneur d'arrêt d'urgence (1, Fig. 2) sur 0 (OFF), le pont élévateur s'arrête instantanément de fonctionner.
- Cette opération doit toujours être effectuée avant d'accéder à la zone de travail sous le pont élévateur.
- En tournant l'interrupteur / sectionneur d'arrêt d'urgence (1, Fig. 2) sur 1 (ON), le fonctionnement du pont élévateur est rétabli.
- Voyant présence tension (8, Fig. 2) : son allumage signifie que l'accès aux chemins de roulement est interdit.
- Sûretés mécaniques antichute-stationnement chemins de roulement (3, 4 Fig. 15) : elles empêchent la descente des chemins de roulement à la suite de fuites dans le circuit hydraulique.
- Soupapes parachute (VS schéma hydraulique) : Elles empêchent la descente des chemins de roulement à la suite d'une chute soudaine de pression dans le circuit hydraulique.
- Circuit hydraulique avec sécurité contre le désalignement accidentel des chemins de roulement (VB schéma hydraulique).
- Circuit électrique auxiliaire à basse tension : ce circuit ne provoque pas d'électrocution.
- Dispositif d'alignement des chemins de roulement à hauteur maximale avec soupape d'alignement et purge automatique de l'air.
- Dispositif d'alignement des chemins de roulement à la hauteur minimale garanti par un dispositif électro-hydraulique (FCD1 - FCD2 - EVA).
- Butées frontales de sécurité (5, Fig. 1) : elle empêchent la chute du véhicule lorsque le pont élévateur est en hauteur.
- Soupape de pression maximale sur le circuit hydraulique (VM) : Elle empêche le levage du véhicule dont le poids dépasse la portée maximale admise du pont élévateur.
- Bouton de COMPLETEMENT DE LA DESCENTE (4, Fig.1) : la pression du bouton DESCENTE (3, Fig. 1) provoque l'arrêt des chemins de roulement du pont élévateur et de l'élévateur auxiliaire avant de terminer la descente, pour rappeler à l'opérateur de vérifier l'absence totale d'individus dans la zone dangereuse (Fig. 7), et de compléter la descente, en appuyant sur le bouton COMPLETEMENT DESCENTE (4, Fig. 1), étant donné que la dernière phase de la descente est particulièrement dangereuse pour les personnes à proximité de la zone dangereuse (Fig. 7).
- Alarme sonore de danger (9, Fig. 2) qui se déclenche pendant la phase de complètement de la descente.

DESCENTE EN URGENCE



MISE EN GARDE : La « descente en urgence » des chemins de roulement désactive les dispositifs de sécurité.

Ne recourir à la « descente en urgence » que dans les conditions suivantes :

- Si le pont élévateur ne descend pas à la suite d'une panne électrique ou d'une coupure de courant.
- En cas de nécessité absolue.
- Par un seul opérateur qualifié.
- En délimitant d'abord la zone du pont élévateur et en ne la rendant accessible qu'à l'opérateur qualifié.
- Il est préférable de disposer d'air comprimé d'alimentation, sinon il faudra interposer une cale entre le vérin et les sûretés supérieures (Fig.33).

Procédure de descente en urgence :

- Tourner l'interrupteur / sectionneur d'arrêt d'urgence (1, Fig. 2) sur 0 (OFF).
- Actionner le dispositif manuel d'ouverture de l'électrovanne pneumatique EVP (2, Fig. 24) pour obtenir l'ouverture des sûretés. Si le pont élévateur est en position de stationnement, les sûretés ne s'enclencheront pas. Les opérations suivantes ne sont possibles que si le pont élévateur est équipé d'une pompe manuelle de secours (4, Fig. 34). Son actionnement permet de soulever le pont élévateur et de dégager les sécurités mécaniques tout en appuyant sur le bouton de l'électrovanne EV2 (2 Fig . 34) .

Poursuivre avec la descente manuelle, en procédant de la façon suivante :

- 1) Enlever le protecteur (1, fig. 34).
- 2) Dévisser la vis moletée (2, Fig. 34) de l'électrovanne EV1-Fig. 34, en faisant très attention au mouvement des chemins de roulement pendant ce réglage. Le vissage ou le dévissage de la vis (2, Fig. 34) diminue ou augmente la vitesse de descente des chemins de roulement.
- 3) A la fin du réglage, revisser à fond la vis moletée (2, Fig. 34) et replacer le dispositif manuel d'ouverture de l'électrovanne pneumatique EVP (2, Fig. 24) sur sa position d'origine ou enlever les cales utilisées éventuellement pour enclencher les sûretés mécaniques. Remonter le protecteur 1, Fig. 34.



DANGER. Effectuer soigneusement toutes les opérations décrites au point 3.

PRUDENCE. Après avoir rétabli le fonctionnement du pont élévateur, effectuer 2/3 cycles de MONTEE-DESCENTE à vide et vérifier le fonctionnement des dispositifs de sécurité.

ENTRETIEN

Ce chapitre décrit les différentes opérations d'entretien. La longévité du pont élévateur et son moindre coût d'exercice dépendent notamment de l'observance de ces opérations.



PRUDENCE ! Les cadences d'entretien indiquées sont indicatives et se rapportent à des conditions d'exercice normales. Elles sont modifiables en fonction des conditions d'exercice, de l'usage, de l'environnement de travail, etc. En cas de conditions d'exercice difficiles, les cadences d'entretien doivent être augmentées. Utiliser toujours la même marque d'huile en cas de changement ou d'appoint.

VERIFICATION DES DISPOSITIFS DE SECURITE

VOYANT PRESENCE TENSION

- 1) Vérifier si l'interrupteur/sectionneur d'arrêt d'urgence (1, Fig. 1) est sur ON (1) ; le tourner au cas échéant.
- 2) Vérifier si le voyant présence tension (8, Fig. 1) est allumé.

SURETES MECANIQUES DE STATIONNEMENT DES CHEMINS DE ROULEMENT

- 1) Faire complètement monter les chemins de roulement.
- 2) Vérifier l'usure des crans des crémaillères fixées aux vérins (4, Fig. 15).
- 3) Vérifier si la partie supérieure mobile de la crémaillère (3, Fig. 15) est libre dans son mouvement et vérifier aussi l'usure des crans.
- 6) Appuyer sur le bouton de stationnement (5, Fig. 2) pour vérifier si les crans de la crémaillère sont bien accrochés sur toute leur longueur.

VERIFICATION DU DISPOSITIF HYDRAULIQUE CONTRE LE DESALIGNEMENT ACCIDENTEL

Vérification du fonctionnement sur le chemin de roulement P2 (déclenchement VB Fig. 34).

1. Faire monter les chemins de roulement d'un mètre environ.
2. Enlever le tuyau d'alimentation du vérin pneumatique de la sûreté P1.
3. Appuyer sur le bouton de descente et vérifier si
4. La sûreté supérieure P2 se soulève en laissant descendre le chemin de roulement P2.
5. La sûreté P1 s'enclenche complètement et bloque aussi la descente du chemin de roulement P2, même si la sûreté est ouverte.

Vérification du fonctionnement sur le chemin de roulement P1

1. Faire monter les chemins de roulement d'un mètre environ.
2. Enlever le tuyau d'alimentation du vérin pneumatique de la sûreté P2.
3. Appuyer sur le bouton de descente et vérifier si
4. La sûreté supérieure P1 se soulève en laissant descendre le chemin de roulement P1,
5. La sûreté P2 s'enclenche complètement et bloque la descente du chemin de roulement P2.



Attention ! Le système fonctionne correctement si le chemin de roulement P1 s'arrête aussi à 2/3 cm maximum.

CALES EN CAOUTCHOUC

Vérifier leur état et les changer en cas de besoin.

**INTERRUPTEUR/SECTIONNEUR D'ARRÊT D'URGENCE/OFF**

- 1) En tournant l'interrupteur / sectionneur d'arrêt d'urgence (1, Fig. 2) sur 1 (ON), le fonctionnement du pont élévateur est rétabli.
- 3) Appuyer sur le bouton DESCENTE ou MONTEE.
- 4) En tournant l'interrupteur / sectionneur d'arrêt d'urgence (1, Fig. 2) sur 0 (OFF), le pont élévateur s'arrête instantanément de fonctionner.

ENTRETIEN ORDINAIRE**TOUTES LES SEMAINES**

- Toutes les semaines, vérifier les dispositifs de sécurité comme illustré dans cette notice.

TOUS LES MOIS

- Vérifier le niveau de l'huile hydraulique, en procédant de la façon suivante :
- Faire descendre complètement les chemins de roulement.
- Dévisser le bouchon de l'huile (3, Fig. 33) et vérifier le niveau avec la jauge. Faire éventuellement l'appoint avec de l'huile hydraulique « ESSO NUTO H32 » ou équivalente.
- Vérifier le serrage de toute la visserie des chemins de roulement.
- Vérifier l'étanchéité du circuit hydraulique, resserrer les raccords desserrés.
- Vérifier l'usure des tuyaux flexibles, les changer en cas d'usure.
- Vérifier l'état de la structure des chemins de roulement, et remplacer les parties endommagées par des pièces d'origine.

TOUTES LES 200 H DE FONCTIONNEMENT OU TOUS LES 5 ANS MAXIMUM

Changer l'huile du circuit hydraulique. Vidanger l'huile usée par le réservoir et nettoyer le filtre à huile. Pour cette opération, consulter la planche « Centrale hydraulique » des pièces de rechange jointe.

L'utilisateur ne pourra que tirer bénéfice de ces opérations, si elles sont effectuées soigneusement, car le pont élévateur sera ainsi toujours en parfaites conditions de fonctionner.



PETIT GUIDE DE DEPANNAGE

PROBLEMES	CAUSES PROBABLES	SOLUTIONS
Le pont élévateur ne fonctionne pas. Aucune réaction.	<ul style="list-style-type: none"> - Interrupteur d'arrêt d'urgence sur 0 (OFF) - Absence de courant. - Branchement câble. - Fusibles grillés. 	<ul style="list-style-type: none"> - Tourner l'interrupteur d'arrêt d'urgence sur 1 (ON) - Vérifier la cause. - Vérifier le branchement. - Changer.
En appuyant sur le bouton de montée, le moteur tourne mais le pont élévateur ne monte pas.	<ul style="list-style-type: none"> - Sens de rotation du moteur. - Quantité d'huile insuffisante dans le réservoir. - Electrovanne de décharge (EV, Fig. 33) ouverte. 	<ul style="list-style-type: none"> - Inverser les connexions du câble. - Faire l'appoint d'huile. - Visser la vis moletée (2, fig. 33) de l'électrovanne EV1.
Position P2 plus basse par rapport à P1.	<ul style="list-style-type: none"> - Présence d'air dans le circuit. - Micro-interrupteurs d'alignement (FCD1-FCD2 Fig. 1) défectueux ou hors position. - Vis EM1 (Fig. 34) desserrée. - Electrovanne d'alignement (EVA-Fig.35) défectueuse. 	<ul style="list-style-type: none"> - Purger et réaligner. - Vérifier et changer le cas échéant. (les leds L1-L2 doivent être allumés avec chemins de roulement au sol.) - Vérifier et changer le cas échéant.
P2 descend plus rapidement par rapport à P1.	<ul style="list-style-type: none"> - Electrovanne d'alignement (EVA) défectueuse. - Vis EM1 (Fig. 34) desserrée. - Déclenchement ou défaut du micro-interrupteur d'alignement des chemins de roulement (FCD1 et FCD2-Fig. 1). 	<ul style="list-style-type: none"> - Contrôler et éventuellement remplacer - Visser à fond la vis du robinet. - Contrôler et régler ou remplacer les micro-interrupteurs.
Aucune réaction ; quand on appuie sur le bouton de descente, le pont élévateur remonte puis s'arrête.	<ul style="list-style-type: none"> - L'électrovanne de décharge (EV1 ou EV2 - Fig. 35) ne fonctionne pas. - Les sûretés P1 ou P2 sont bloquées mécaniquement. - Electrovanne pneumatique défectueuse ou absence d'alimentation. - Soupape d'arrêt (VB-Fig. 3) défectueuse. 	<ul style="list-style-type: none"> - Vérifier les deux électrovannes (Fig. 35) et les changer le cas échéant. - Vérifier. - Contrôler et remplacer la soupape si nécessaire.
Le pont élévateur ne maintient pas l'alignement	<ul style="list-style-type: none"> - Soupape d'arrêt (VB-Fig. 3) défectueuse. - Vérifier les deux électrovannes (Fig. 35) et les changer le cas échéant. - Vérifier. - Contrôler et remplacer la soupape si nécessaire. - Le pont élévateur ne maintient pas l'alignement - Les micro-interrupteurs d'alignement des chemins de roulement (FCD1 et FCD2-Fig.1) ne fonctionnent pas correctement. - Vis EM1 (Fig. 34) desserrée. 	<ul style="list-style-type: none"> - Vérifier et régler les micro-interrupteurs. - Visser à fond la vis du robinet.
Désalignement de l'élévateur auxiliaire en montée ou en descente (plus de 3-5 cm en fin de course).	Diviseur de flux (DF Fig. 22) sale ou défectueux.	Nettoyer ou changer le cas échéant.
Temps de déclenchement sûreté trop court ou trop long en montée.	Mauvais réglage de la minuterie.	Régler les minuteries 1 figure 35 et 36.



PIECES DE RECHANGE

Les pièces de rechange sont disponibles auprès du fabricant. Le bon de commande doit mentionner les informations suivantes :

- Modèle, version et numéro de série du pont élévateur. Ces informations sont reportées sur la plaquette d'identification appliquée sur chaque pont (14, Fig. 1).
- Numéro de référence de la pièce reporté sur le catalogue des pièces de rechange.
- Désignation de la pièce et la quantité.
- Mode de livraison. Si cette information n'est pas précisée, le fabricant, bien qu'en dédiant à ce service un soin particulier, ne répond pas d'éventuels retards de livraison dus à des causes de force majeure.

Les frais de transport sont toujours à le charge du destinataire. La marchandise voyage toujours aux risques et aux périls du client, même si elle est vendue franco destination.

En cas de commande, mentionner le numéro de référence de chaque pièce.

MODELE DE TABLEAU POUR PONT ELEVATEUR PRINCIPAL

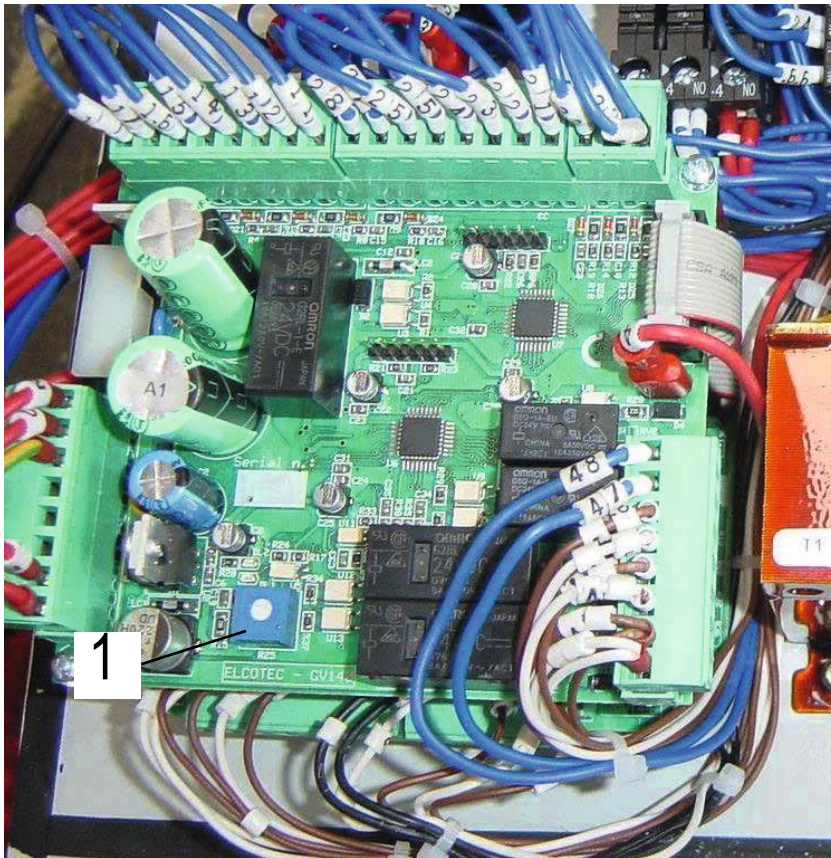


Fig.35

MODELE DE TABLEAU AVEC ELEVATEUR AUXILIAIRE ET/OU PLAQUES A JEUX

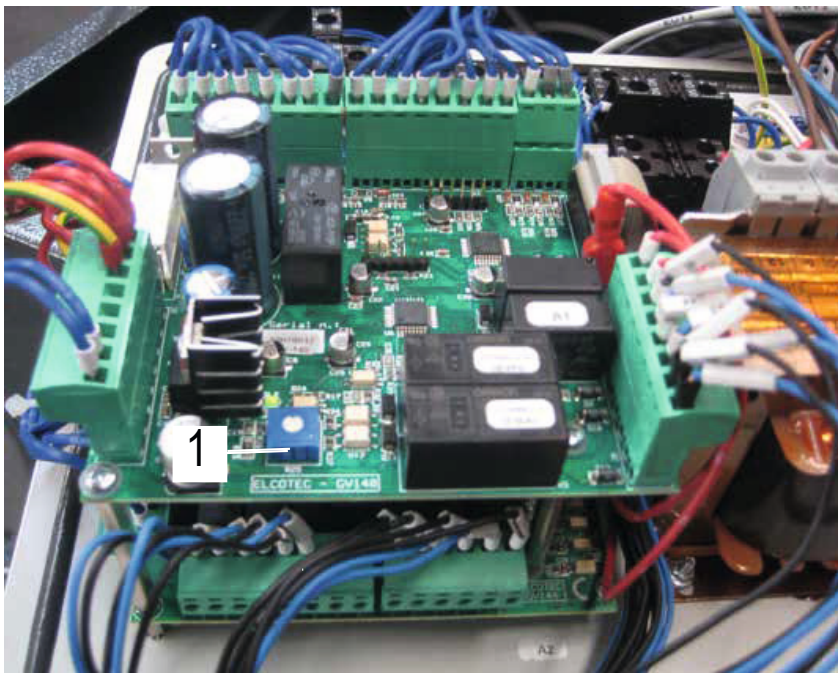


Fig.36

COMPOSANTS CENTRALE HYDRAULIQUE AVEC ACCESSOIRES

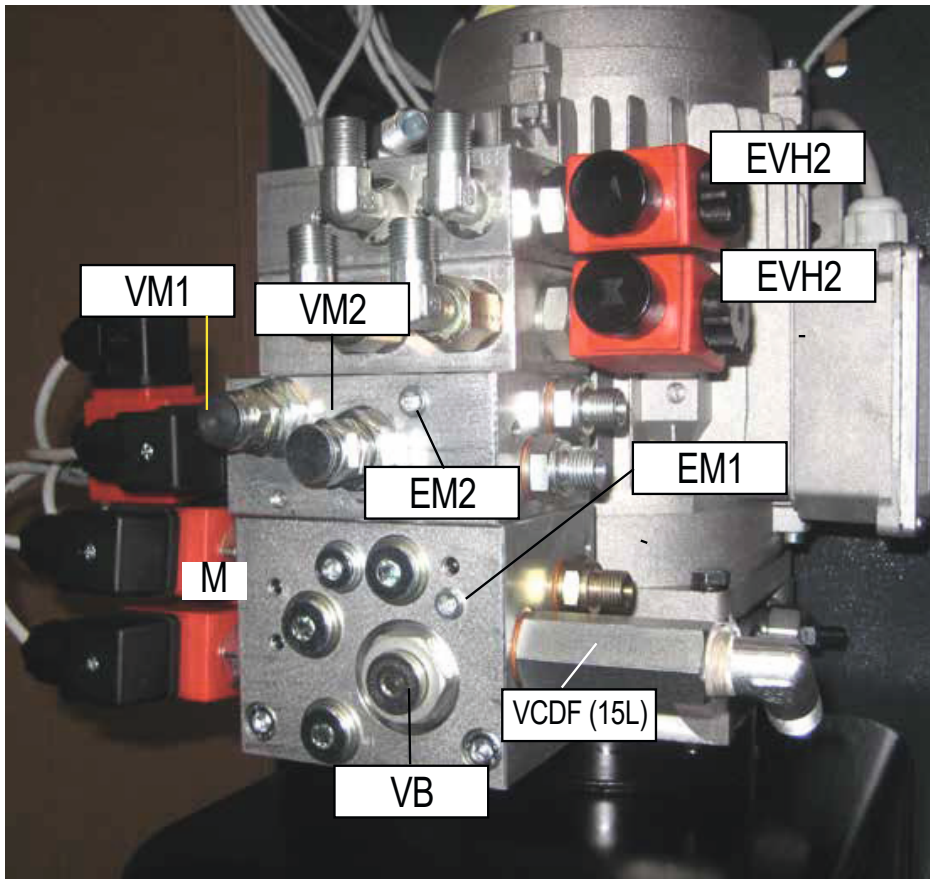


Fig.37

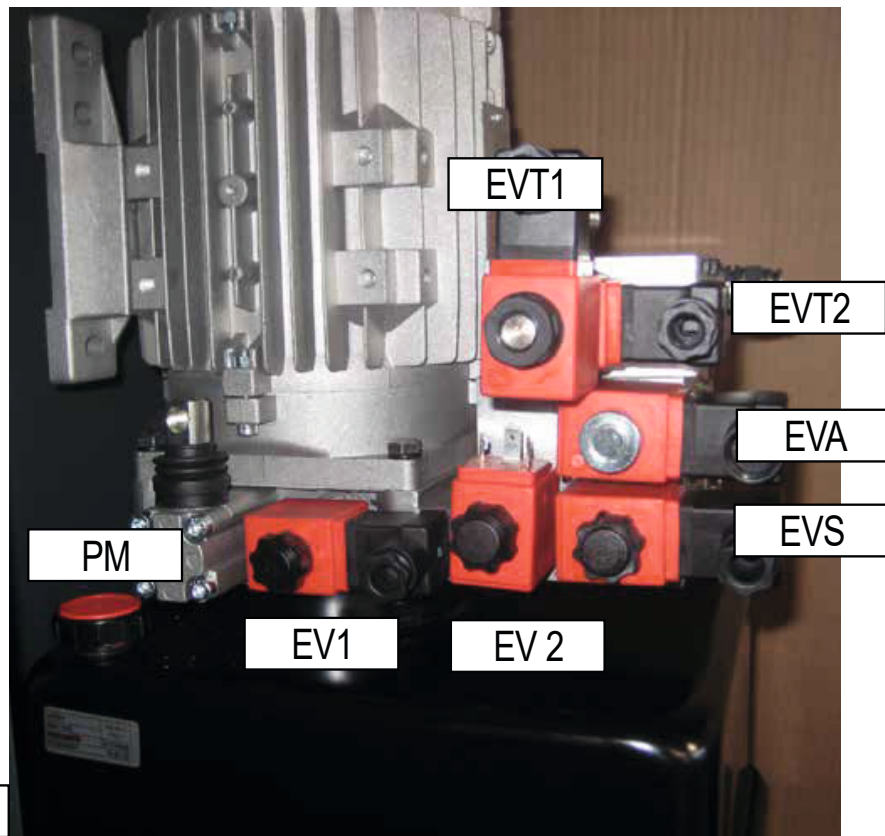


Fig.38

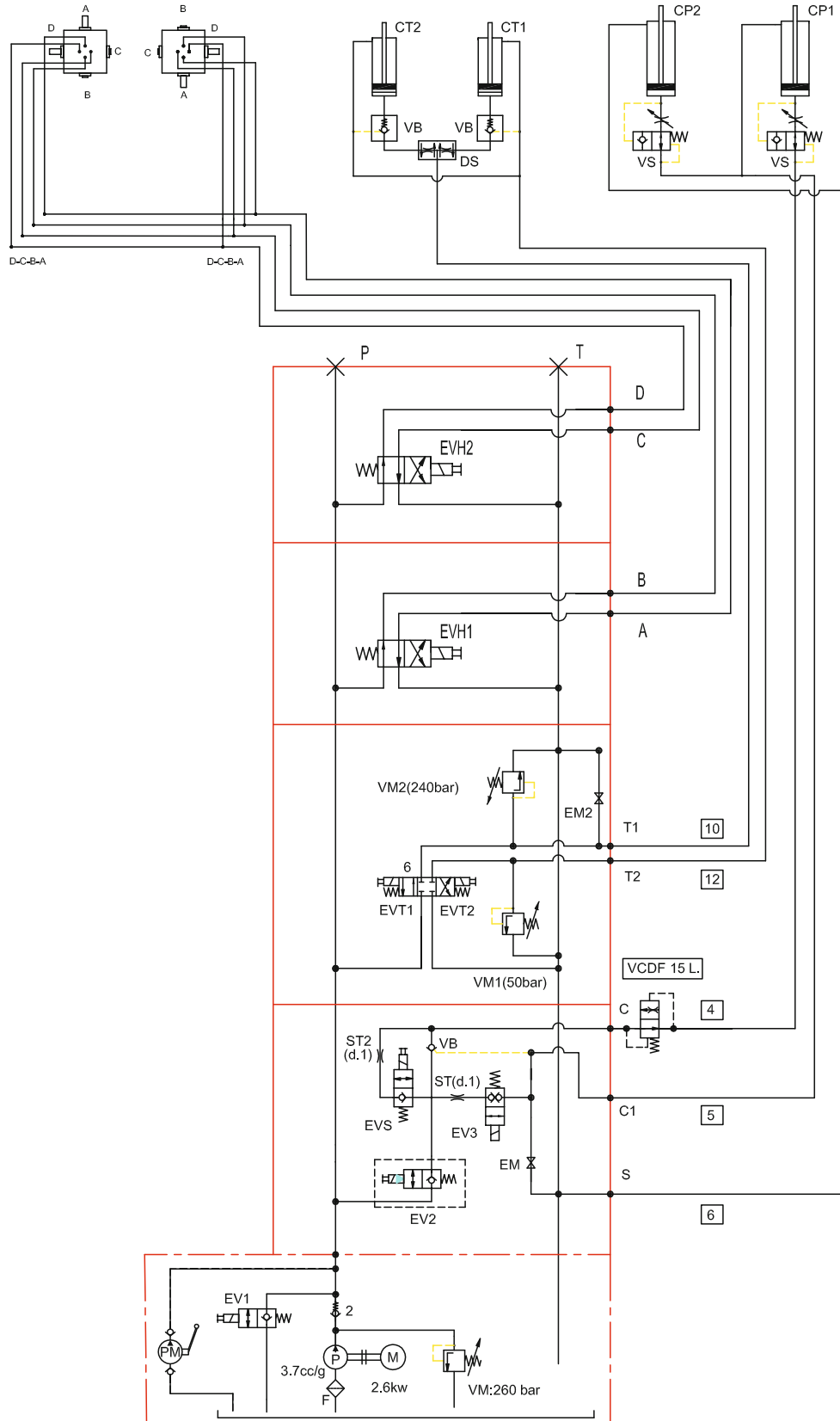


SCHEMA HYDRAULIQUE AVEC ACCESSOIRES

PLAQUE A JEUX

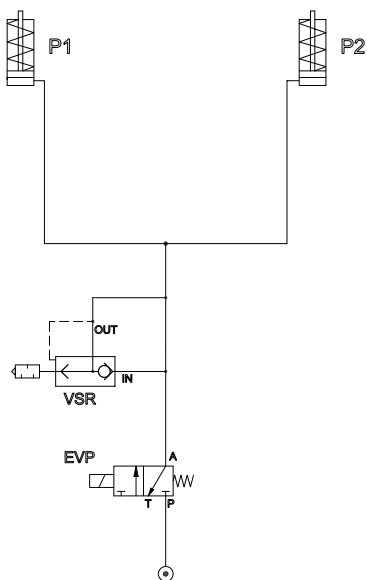
ELEVATEUR AUXILIAIRE

ELEVATEUR PRINCIPAL

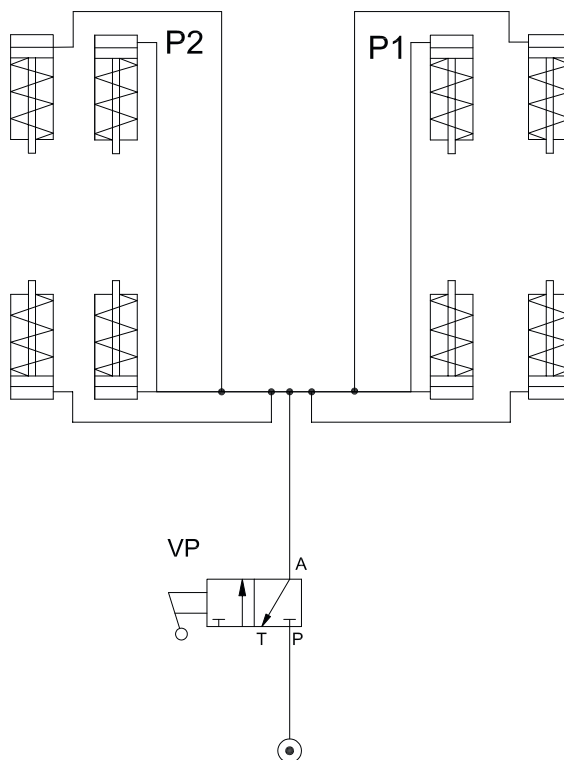


SCHEMAS PNEUMATIQUES

SCHEMA CIRCUIT ENCLENCHEMENT SURETES MECANQUES

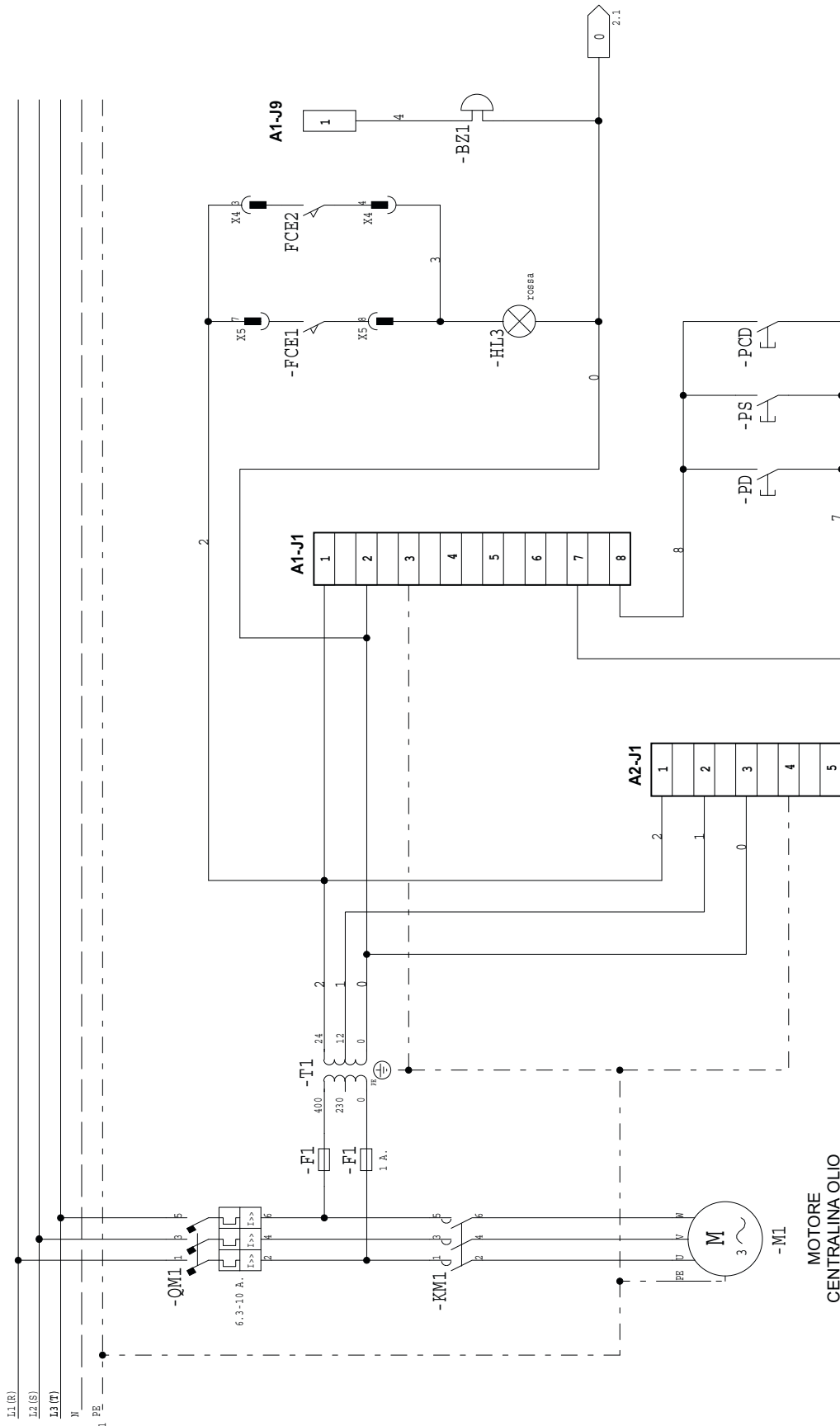


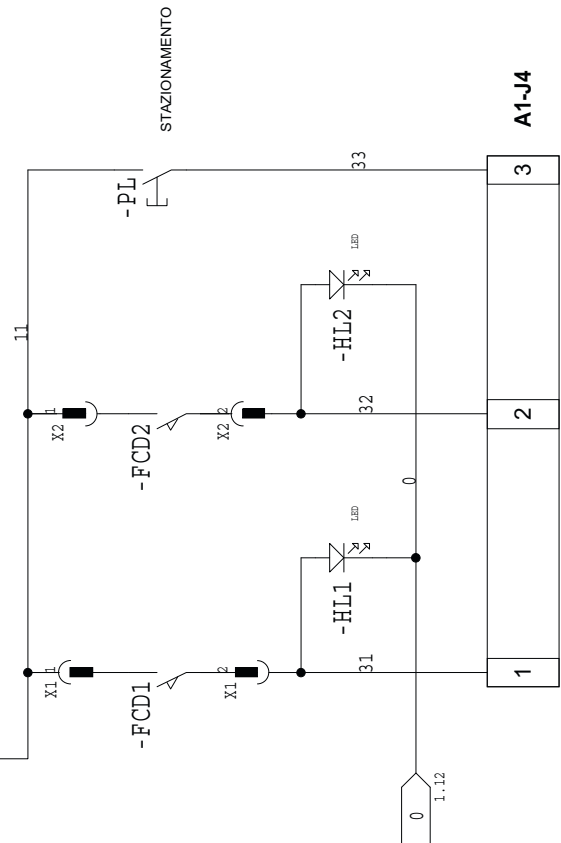
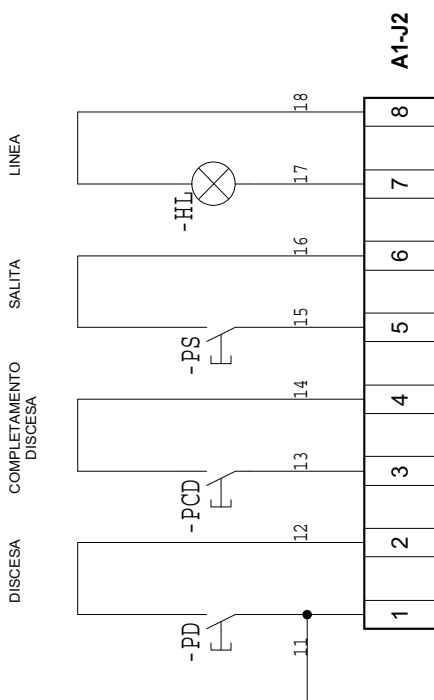
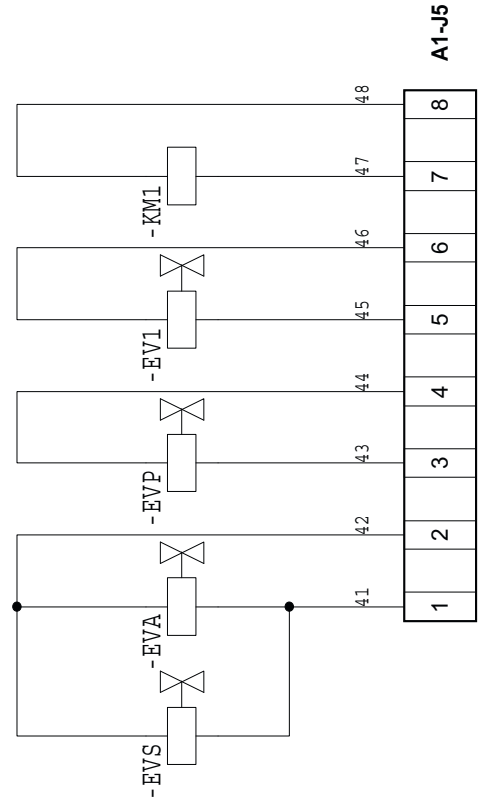
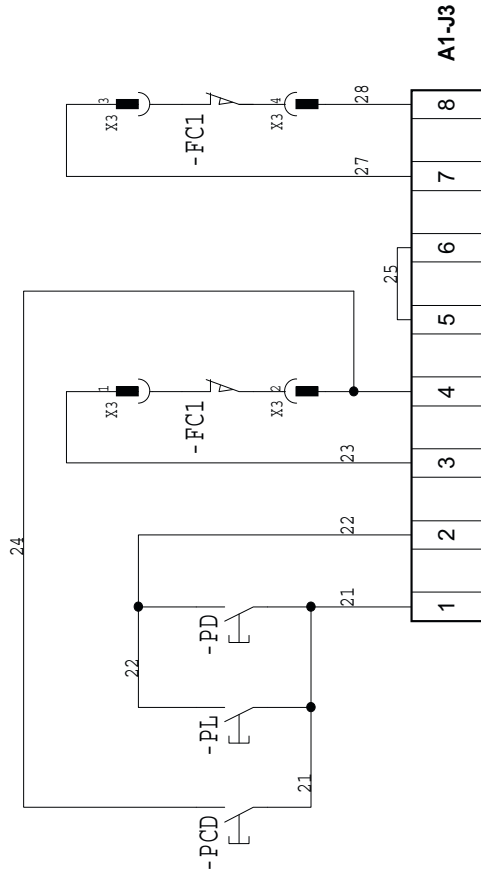
SCHEMA CIRCUIT BLOCAGE PLATEAUX PIVOTANTS

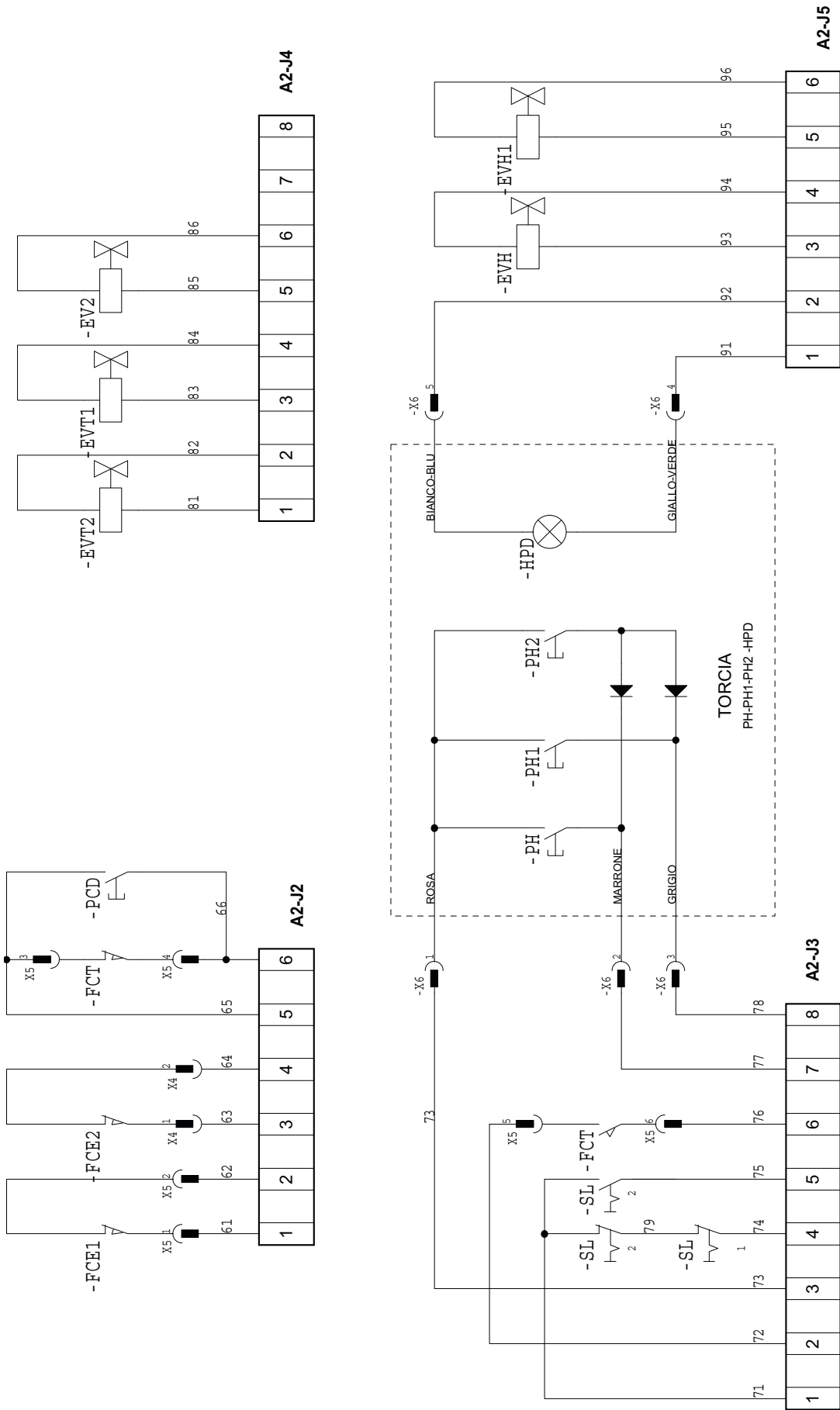




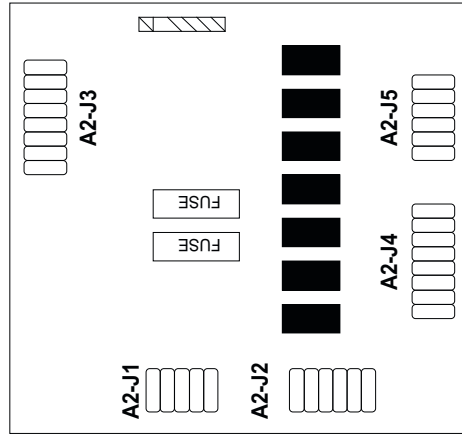
SCHEMA ELECTRIQUE 400V



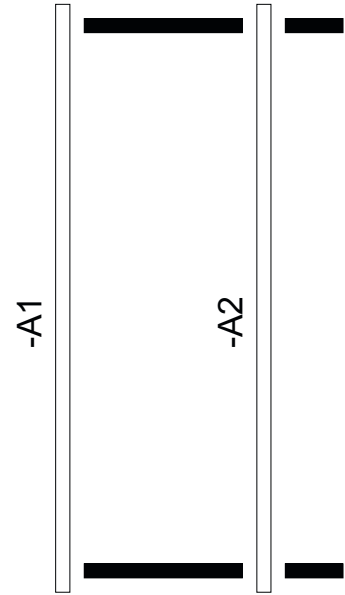
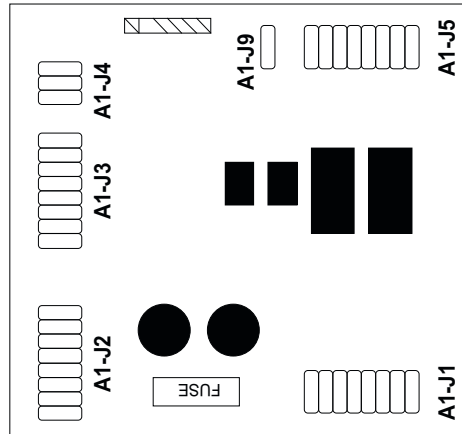




-A2
**SCHEDA SOLLEVATORE AUSILIARIO
 E PROVAGIOCHI (GV144)**

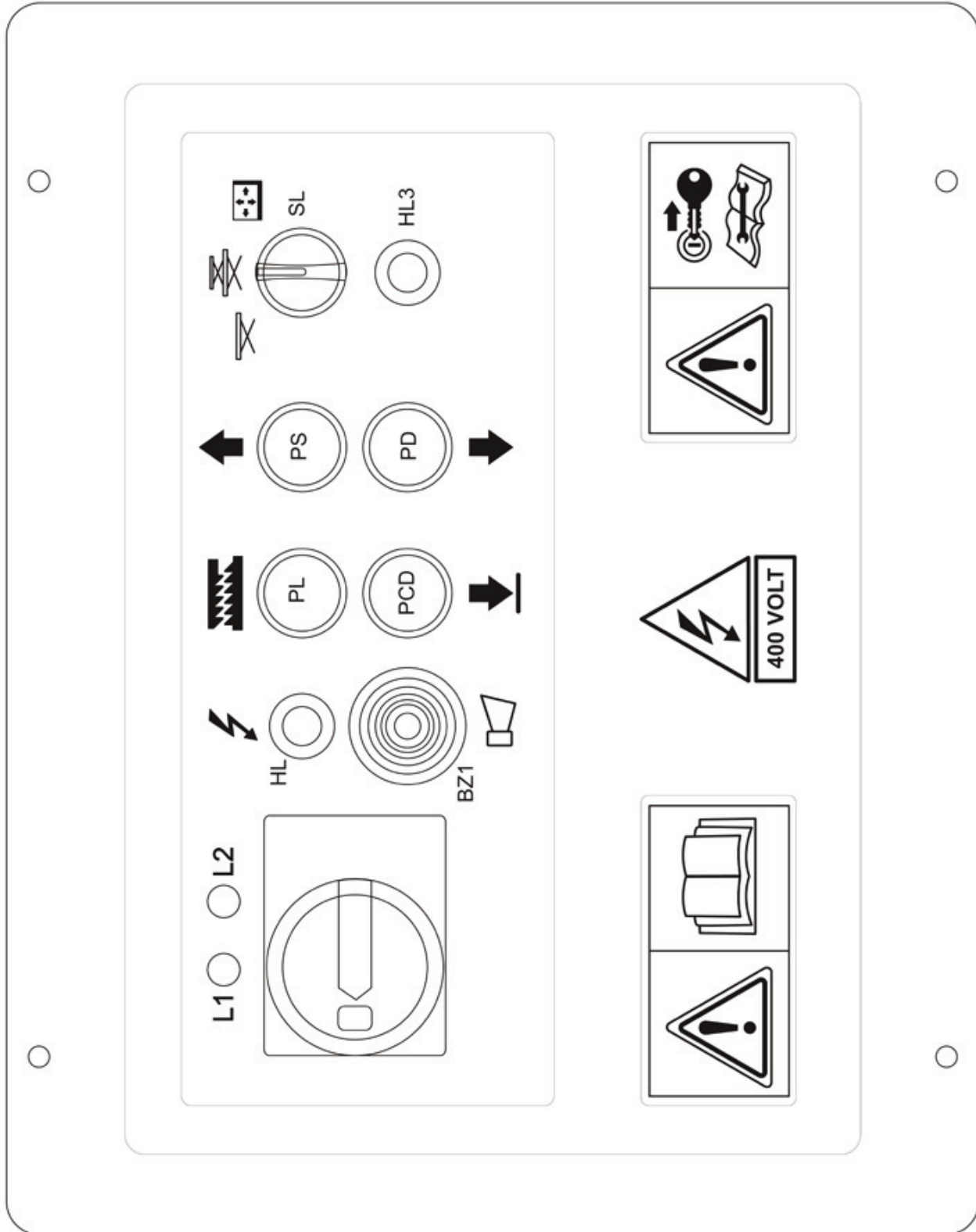


-A1
SCHEDA BASE (GV140)

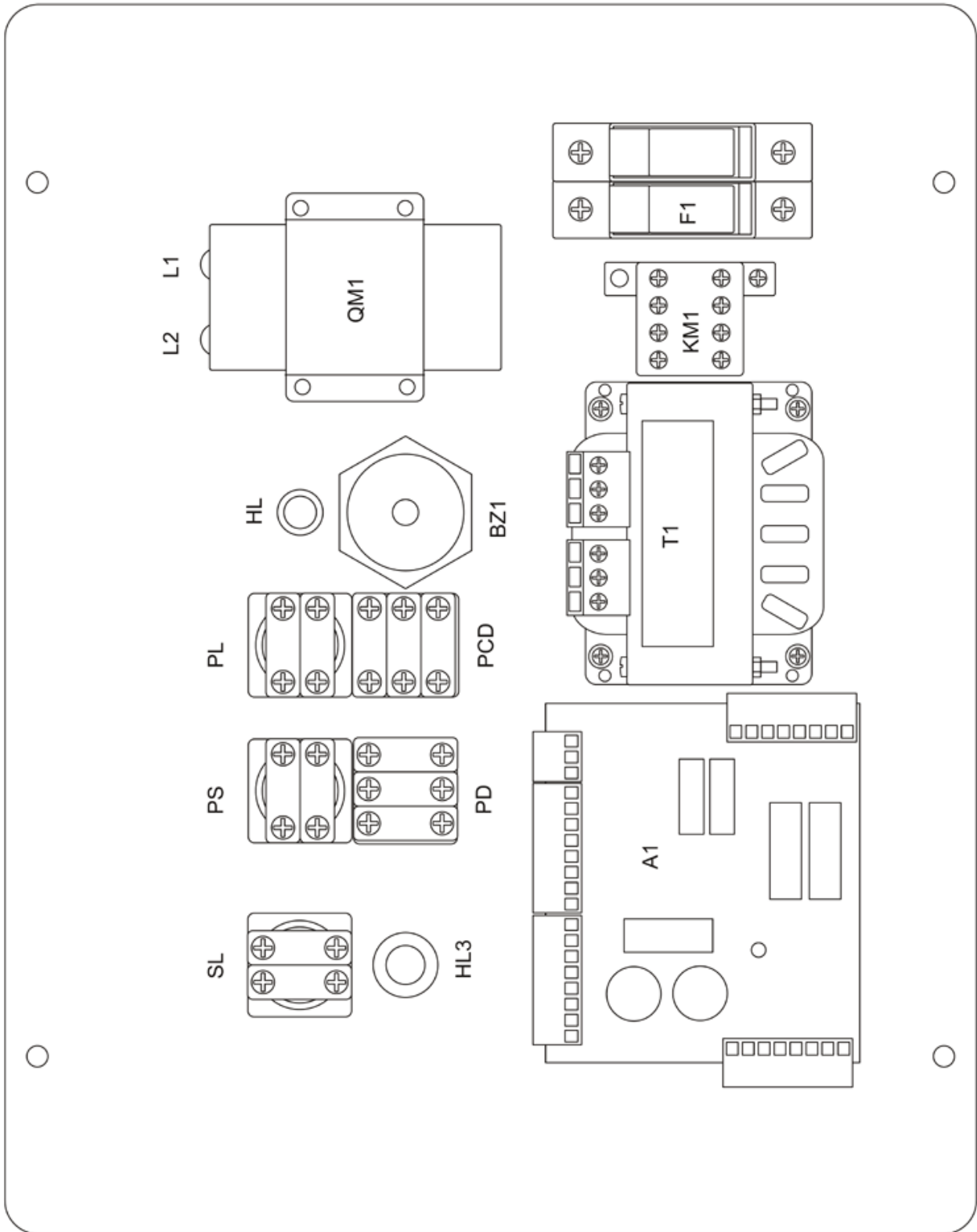




FACE TABLEAU DE COMMANDE



EMPLACEMENT DES COMPOSANTS DU PANNEAU DE COMMANDE





DECLARATION DE CONFORMITE DECLARATION OF CONFIRMITY

Nous, We,

CLAS EQUIPEMENTS
Z. A. de la Crouza
73800 Chignin – France

DECLARONS

Sous notre responsabilité que le produit :

DECLARE THAT,

Under our responsibility, the following products:

Modèle / Model : PONT CISEAUX 5T LEVAGE AUXILIAIRE 3.5T / SCISSOR LIFT 5T AUXILIARY LIFT 3.5T
Type : PE 6007

Est fabriqué en conformité aux directives :

Is manufactured in conformity with the European Directive:

- **2006/42/EC**
- **EN ISO 12100 :2010**
- **EN 60204-1:2006/AC:2010**
- **EN 1493:2010**

Philippe Barrault, 20.07.2020





CLAS Equipements

ZA de la CROUZA
73800 CHIGNIN
FRANCE

Tél. +33 (0)4 79 72 62 22
Fax. +33 (0)4 79 72 52 86

PE 6007T

PONT CISEAUX 5T LEVAGE AUXILIAIRE 3.5T

Si vous avez besoin de composants ou de pièces, contactez le revendeur
En cas de problème veuillez contacter le technicien de votre distributeur agréé